L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°66 - Vendredi 29 juin 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Bilan social de la législature

3
Marchais for ever ?

4
Logement et exclusion sociale

7
La fronde des magistrats

8


Photos de vacances

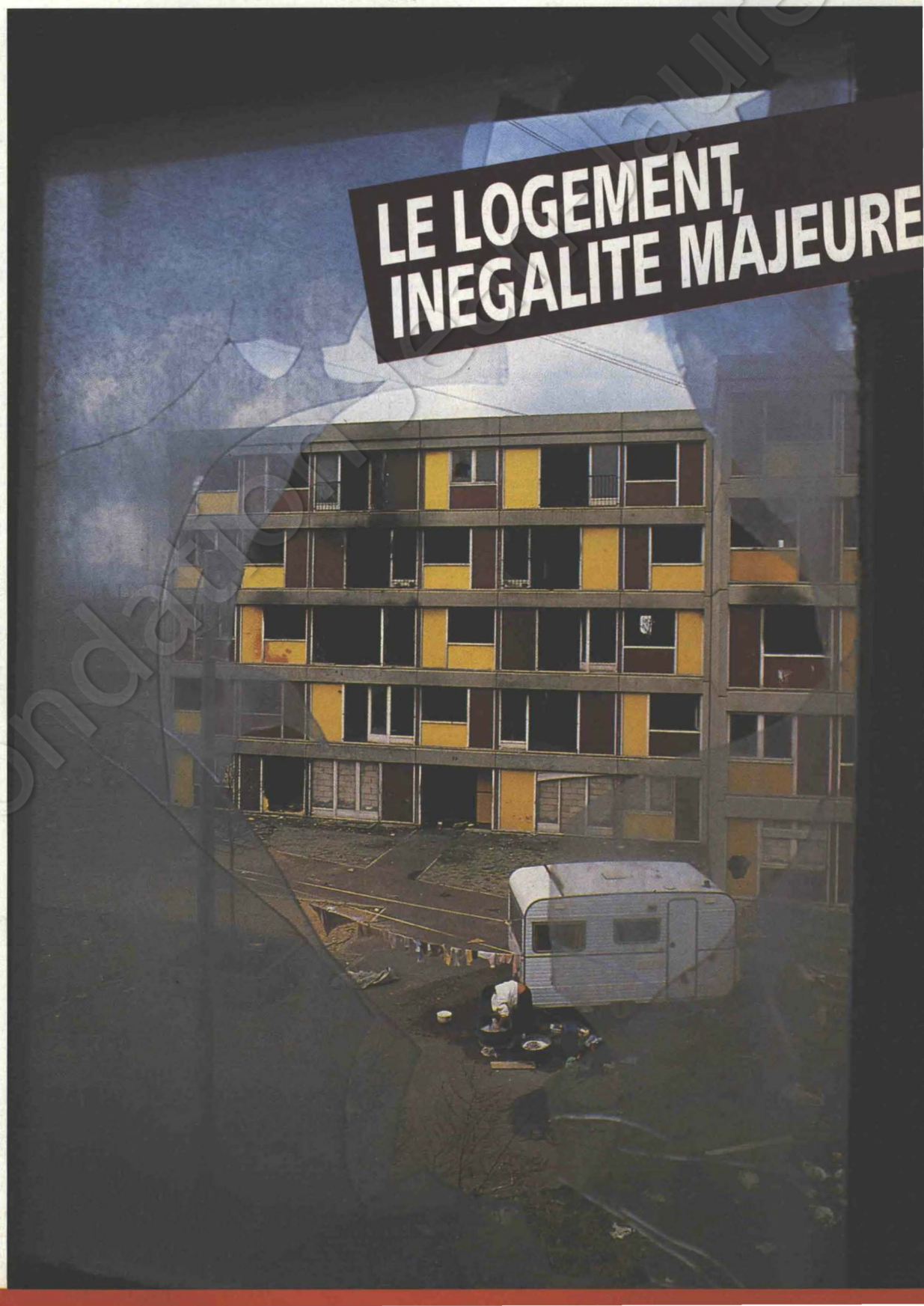
10
L'Algérie à la croisée des chemins

11
Test positif pour Felipe Gonzalez

12
Dans les Balkans

13
Courrier

15
Le conseil des sages de La Roche-sur-Yon



Ces Fondations Nationales

Le bilan social du groupe socialiste



▲ *Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.*

Pour le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, c'est l'heure du bilan social, en cette fin de session parlementaire. Une occasion pour Louis Mermaz, son président, de démontrer que l'action des députés socialistes a été déterminante dans les textes adoptés ou encore en cours de discussion par l'Assemblée et le Sénat.

En matière de travail-emploi, les amendements socialistes concernant le projet de loi sur la lutte contre le développement des emplois précaires, ont permis notamment de limiter les cas de recours dérogatoire à des contrats de 24 mois et d'interdire de faire appel à des contrats précaires pour des travaux particulièrement dangereux. Ce texte, qui devrait être adopté en fin de session, fera l'objet d'un bilan d'application avant le 31 décembre 1991, donnant lieu à l'adoption de mesures législatives correctrices dès le printemps 1992 si l'objectif de faire baisser la proportion d'emplois précaires n'est pas atteint.

En outre, les dispositions de la loi du 2 août 1989 instituant un conseiller du salarié dans les PME qui ne sont pas dotées de représentants du personnel (6 millions de personnes concernées) ont été renforcées et précisées par la proposition de loi du groupe socialiste qui définit le rôle dudit conseiller et les conditions indispensables pour qu'il puisse remplir sa mission (droit d'absence, rémunération par l'employeur remboursée par l'Etat, crédit d'heures, etc).

Enfin, une nouvelle impulsion a été donnée à la politique de formation professionnelle continue.

En matière d'enfance et de famille, une aide aux foyers modestes ayant de grands enfants à charge a été entreprise. Les prestations familiales attribuées jusqu'à l'âge de 17 ans pour les enfants sans activité scolaire ou professionnelle seront désormais versées jusqu'à 18 ans.

Les secteurs de la santé et de la solidarité n'ont pas été oubliés non plus. Les dispositions pénales existant en matière de discrimination (race, religion, situation de famille ou sexe) ont été étendues aux discriminations fondées sur le handicap ou l'état de santé. Toute personne qui refusera la location d'un appartement ou l'entrée d'un restaurant à une personne handicapée ou malade, atteinte par exemple de sida, sera sanctionnée.

Dans ce bilan social entre également en ligne de compte la réforme concernant les enseignements scolaire et supérieur (voir "Vendredi" n° 61).

Loin de la "poll tax"

Au total, ce bilan est loin d'être négligeable, d'autant plus qu'il s'accompagne de mesures fiscales qui devraient déboucher sur la réforme de la taxe d'habitation. "La taxe d'habitation, dans les modalités actuelles, est injuste, explique Edmond Hervé, qui était chargé de réfléchir sur cette réforme. Il n'est pas normal qu'on paie par exemple 2.000 francs d'impôts à Saint-Cloud et 4.000 francs dans un quartier HLM de Rennes. Le texte de loi que nous défendons correspond à une meilleure égalité." Et Louis Mermaz renchérit : "Les dernières simulations sont loin de la "poll tax". En effet, 62% des contribuables vont voir leurs charges allégées. Les bénéficiaires de cette réforme sont ceux dont le revenu net annuel est de 140.000 francs ; ils payeront moins. Quant aux 38% restants, ils ne seront pas matraqués." Suivant les tranches, ils sont soumis à une augmentation de 43 à 594 francs... par an. Conséquence : 7,5 millions de contribuables verront leur cotisation diminuer, et 5,4 millions la verront augmenter. De nouvelles catégories payeront en moyenne 386 francs, il s'agit des 750.000 personnes qui habitent chez leurs parents.

De telles avancées sociales devraient être poursuivies dans le cadre de la préparation budgétaire. Le gouvernement et les parlementaires socialistes sont d'accord sur les priorités : éducation nationale, recherche, logement, mais aussi environnement, emploi et formation professionnelle, justice et aménagement du territoire. "Nous serons largement jugés sur le logement social, avertit Louis Mermaz. Nous avons 3 ans pour arrêter la spéculation foncière. C'est l'un des grands enjeux avec les bas et les moyens salaires."

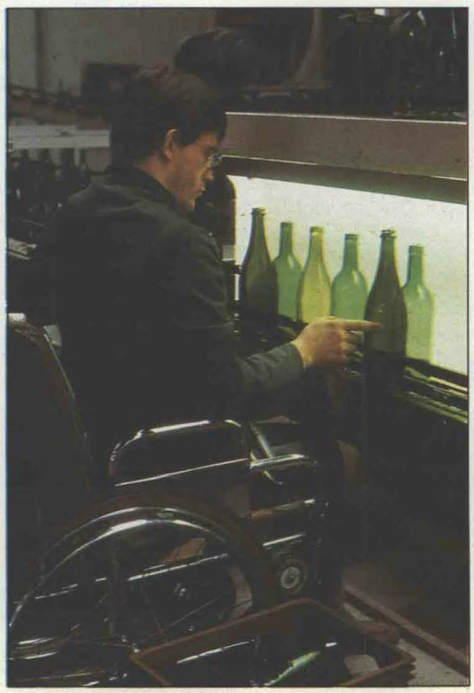
Dans ces conditions, la proposition de loi que le groupe socialiste a dans ses cartons prévoit une meilleure maîtrise foncière pour favoriser la construction de logements sociaux dans toutes les communes et éviter leur ségrégation spatiale.

Avancées sociales significatives

Autre préoccupation des socialistes, la négociation sur les bas et les moyens salaires. "Si elle n'aboutit pas d'ici à la fin de l'année, nous déposerons une proposition de loi visant à établir un lien entre le minimum des conventions collectives et le SMIC, et ouvrant les perspectives de carrières ouvrières", explique Alain Vidalies, député des Landes.

Entre le gouvernement et le groupe socialiste, le dialogue a déjà été amorcé ces dernières semaines. Le groupe a proposé une réduction du déficit de 10 milliards de francs, une baisse des taux majorés de TVA de 2 ou 3 points, du taux sur les bénéfices réinvestis en contrepartie d'une hausse de la taxation des plus-values des entreprises. Ce dialogue devrait se poursuivre à la mi-juillet, mais Louis Mermaz reste ferme : "Nous ne voterons le budget que s'il traduit des avancées sociales significatives."

Jean-Pierre Bedeï



◀ *Fin des discriminations fondées sur le handicap ou l'état de santé.*

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris
Tél. 45.56.78.48

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : N'diaye / Ima-Press (couv.) ; Robert Doisneau / Mission Datar (p. 5) ; Philippe Darnic / DIAF (p.8) ; Robert Doisneau / Rapho - Jean-Pierre Couderc / Rapho - Philippe Darnic / DIAF (p.9) ; Tom Haley / Sipa-Press (p.12) ; autres PL.
Supplément 4 pages : DR ; Photo Guelfi.

Ce numéro a été tiré à 282.500 exemplaires

Place Colonel-Fabien : Marchais for ever ?

La préparation du prochain congrès du PCF a commencé. Mais, d'ores et déjà, la direction semble avoir ligoté le débat, cantonnant les refondateurs et autres contestataires à un rôle d'alibi.



Les dés ont-ils déjà roulé ? Le congrès du PCF, qui se tiendra du 18 au 22 décembre à Saint-Ouen, est-il joué ? En tout cas, le dernier comité central a confirmé que la marge de manœuvre des opposants à Marchais s'avérait bien réduite.

Le secrétaire général du PCF a assené à ses auditeurs un long discours dans lequel ont alterné l'immobilisme le plus total et les fausses ouvertures.

Ces derniers mois, Charles Fiterman et Anicet Le Pors avaient demandé des modifications dans le fonctionnement du Parti. Georges Marchais a répondu "niet" sur toute la ligne. Non à la mise en cause du centralisme démocratique, car "nous sommes encore loin d'avoir fait fructifier partout ses potentialités." Non à la mise à l'ordre du jour du congrès d'une réforme des statuts. Ainsi, les mécanismes complexes de filtrage qui permettent aux fédérations d'envoyer des délégués "sûrs" au congrès seront maintenus, l'idée d'élire directement les délégués dans le cadre des cellules étant jugée "d'apparence démocratique" par la direction. Non, encore, à la représentation des "diverses opinions" dans les différentes instances pour préparer le congrès. Non, enfin, à l'élaboration de plusieurs textes pour préparer la discussion. Les militants devront se contenter de celui approuvé par le comité central. Bref, plus cela change à l'Est, moins cela change au PCF, hermétique à la perestroïka.

Mais Marchais se veut un "démocrate". Il propose que soit rédigé un texte "non ficelé, qui crée les conditions d'un congrès non bouclé." A cet effet, une commission chargée de préparer ce document a été constituée : elle est ouverte aux opposants.

Des contestataires sur leur faim

Marchais -ce n'est pas une surprise- a laissé les contestataires sur leur faim. "Je n'ai pas le sentiment que ce qui est proposé réponde à ce dont nous avons besoin", a lancé Charles Fiterman. Anicet Le Pors confirme : "Cela ne correspond pas aux nécessités de l'heure." Guy Hermier a également plaidé pour une réforme des statuts. Même le fidèle Philippe Herzog, tête de liste aux européennes, a pris le risque de faire entendre sa petite différence. Résultat : le rapport Marchais a été approuvé par cent trente-cinq voix contre six abstentions : Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite, Guy Hermier, Lucien Sève et Roger Martelli. Une proportion qui montre bien l'isolement des contestataires.

Toutefois, ceux-ci seront représentés à la commission chargée de préparer le document pour le congrès puisque Charles Fiterman et Roland Favaro ont accepté d'y siéger. Mais ils tombent ainsi dans le piège de la fausse ouverture proposée par Marchais. Ultraminoritaires dans ce groupe, ces opposants joueront surtout un rôle d'alibi et seront obligés de cautionner le texte qui sortira de Saint-Ouen. Voilà donc ligotés les "refondateurs" et autres réfractaires à l'orthodoxie imposée par la Place du Colonel-Fabien. Le PCF n'exclut plus, il noie ses frondeurs dans un débat pseudo-démocratique. C'est moins spectaculaire, plus indolore, mais tout aussi efficace. Pendant ce temps, l'appareil du Parti continue, sans grande difficulté, de réaliser son principal objectif : son autoconservation. Alors, Marchais for ever ?

Jean-Pierre Bedeï

"Non, monsieur le ministre !"

Le Parti socialiste est aujourd'hui la force prépondérante de la majorité présidentielle, la force prépondérante de la gauche. Il ne peut pour autant prétendre représenter à lui seul ni l'une ni l'autre. En d'autres termes, le Parti socialiste a vocation à rassembler.

Et, depuis Epinay, notre stratégie est claire : il doit d'abord rassembler la gauche. Cette détermination a été collectivement réaffirmée dans le texte de synthèse adopté à l'issue de notre dernier congrès.

Il ne saurait par conséquent être question d'une quelconque alliance avec la droite pour battre le Parti communiste. A Vierzon, en mars 1989, l'élection municipale a vu la victoire de la liste d'union de la gauche conduite par le maire communiste sortant, Fernand Micouraud. Or, après la démission de ce dernier, le second adjoint au maire, le socialiste Jean Rousseau, s'est allié avec la droite pour se faire élire par le conseil municipal, puis par les électeurs.

Le bureau exécutif a constaté que ce renversement d'alliance plaçait Jean Rousseau en dehors du Parti et a soutenu la liste de gauche conduite par Roger Coulon. André Laignel, secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle, s'est rendu à Vierzon pour témoigner de cet appui.

Le bureau exécutif a été unanime pour défendre cette position. Il n'y a eu nulle divergence entre nous. Toute tentative visant à accréditer le contraire serait par conséquent aussi injuste qu'infondée.

En revanche, il est vrai qu'un autre membre du gouvernement, Brice Lalonde, a participé, avant le second tour, à une réunion électorale en faveur de la liste dissidente de Jean Rousseau.

Eh bien, je lui dis : "Monsieur le ministre, vous avez eu tort." Non, monsieur le ministre, il ne faut pas troubler la clarté de l'orientation politique et de la stratégie électorale du Parti socialiste et du gouvernement.

Non, monsieur le ministre, il ne faut pas laisser accroire que tous les moyens -et notamment le reniement d'un engagement- peuvent être utilisés pour remporter une élection.

Non, monsieur le ministre, le Parti socialiste ne peut accepter, avec les ministres d'un gouvernement qu'il soutient, des relations autres que claires, loyales et sans équivoque.



LOGEMENT : L'INEGALITE PROFONDE

Les paroles et les actes



Les loyers parisiens ont augmenté deux fois plus vite que les prix, la construction privée connaît un boom sans précédent. Pendant ce temps, les aides publiques au logement représentent un peu moins de 2% du produit intérieur brut : ce pourcentage, qui baisse régulièrement depuis plusieurs années, place aujourd'hui la France au bas de la fourchette des efforts consentis par les pays européens...

Tout le monde est d'accord ! Le président de la République le proclame : "S'il est une autre priorité qu'il faut commencer de dessiner vraiment, celle qui permet de s'attaquer directement aux inégalités profondes qui marquent notre société, c'est la priorité à donner à la politique du logement". Les lois se sont succédé depuis deux ans : le droit au logement y est désormais inscrit et mis en œuvre par la création de fonds de solidarité-logement dans chaque département, la mobilisation du parc privé, l'ouverture des aides à la personne à de nouvelles catégories de la population. Un plan d'urgence pour l'Ile-de-France a été adopté tandis que la loi sur le surendettement vient en aide aux accédants à la propriété en déroute et à tous ceux dont l'importance des dettes ne permet pas de faire face à leurs échéances et en particulier à leurs loyers.

Tout le monde est d'accord et Pierre Mauroy, lors des rencontres du 17 juin, a souligné que "l'action en faveur du logement est d'ores et déjà l'un des points les plus positifs de l'action gouvernementale". Mais le même 17 juin, Yves Dauge, dans son rapport introductif reconnaît : "Notre engagement politique s'édulcore à vouloir, au nom de la gestion, respecter des modes de travail, des pouvoirs qui nous mènent, à coups de milliards mal employés, à faire vivre de plus en plus de citoyens dans des zones qui sont de véritables trous noirs". Roger Quillot apostrophe le gouvernement devant les représentants des HLM réunis au même moment à Marseille : "Nous avons le sentiment que les mécanismes se grippent sous nos yeux et qu'il y a un écart entre des propos généreux qui seraient susceptibles de nous mobiliser durablement et une imprécision sur les perspectives et les moyens, qui sèment le doute dans les esprits... Pourquoi les moyens du logement sont-ils aussi étroitement comptés ou présentés en trompe-l'œil alors que les enjeux sociaux qu'ils représentent sont aussi lourds ?"

Inutile de le nier : il y a malaise face au hiatus entre le discours et la réalité. Les faits sont têtus et montrent une crise du logement comparable à celle des années 50. Malgré le décret du 29 août 1989, encadrant les loyers dans la région parisienne, la hausse moyenne est deux fois supérieure à celle des prix (voir encadré). Le logement social est relativement protégé de cette dérive due, entre autres, à la spéculation : le loyer maximal PLA (1) à Paris est sept fois moins élevé que celui d'un logement neuf et l'écart varie entre 125 et 250% dans 35 villes de France. Alors ? Longue vie au logement social ? Voire !

Construire social

Depuis dix ans, il existe à peu près le même nombre de logements locatifs : ceux du privé ont diminué de 745.000 unités (il y en a moins de quatre millions aujourd'hui) alors que le parc social augmentait de 740.000. Cette stabilité ne permet pas de répondre aux besoins -arrivée des jeunes générations à l'âge adulte, augmentation des divorces, généralisation de la "décohabitation"- que les experts du Plan estiment aux alentours de 330 à 350.000 logements neufs par an jusqu'en 1995, de 320.000 ensuite. Il ne peut pas ne pas en résulter une très forte tension du marché locatif.

Pour briser cet étau, un seul mot d'ordre : construire. Or, de 1979 à 1985, le nombre total de logements mis en chantier s'est réduit comme une peau de chagrin : 430.000 en 1979, 344.000 en 1982, 296.000 en 1985. Depuis, la situation commence à se redresser, même si elle n'atteint pas encore le

Locataire à Paris

Deux fois plus rapide que la hausse des prix, l'augmentation des loyers dans la région parisienne atteint à nouveau des sommets, selon l'enquête annuelle de l'Observatoire des loyers de la région parisienne : 7,4% en moyenne à Paris en 1989 contre 7,8% en 1988, 7,1% dans la proche banlieue contre 8,4% en 1988. Si, le 29 août 1989, un décret de limitation n'avait encadré le mouvement, l'envolée aurait manifestement été encore plus forte.

La moitié de la hausse moyenne constatée en 1989 provient des relocations qui touchent, comme l'an dernier, environ un cinquième du parc et tirent le tout vers le haut : un appartement vide trouve preneur sans difficulté avec un loyer supérieur de 18,8%. Le mètre carré se loue en moyenne 63 F au 1er janvier 1990 mais, quand il est vide, il atteint 80 F (contre 67 l'an dernier). En proche banlieue, le prix du mètre carré est passé de 52 à 61 F et la hausse atteint 18,2% pour les relocations qui concernent 21% des appartements.

Autre facteur de hausse, les renouvellements de baux qui s'ajustent sur le marché. Quand le locataire reste, mais que le bail arrivé à échéance doit être renégocié, la hausse est de 9,4% à Paris et de 8,6% en banlieue.

Heureusement, 47,7% des appartements à Paris, 49,2% en banlieue n'ayant ni changé de locataire ni fait l'objet d'un renouvellement de bail, n'ont augmenté que de 2,5% selon la hausse de l'indice du coût de la construction. Sans eux, la hausse moyenne aurait été encore plus forte, et on comprend que Pierre Bérégovoy ait déjà annoncé son intention de prolonger la limitation des hausses de loyer.

Se loger en province

La crise du logement, particulièrement vive à Paris, sévit aussi en province.

• Marseille

Le parc de logement marseillais se monte globalement à 360.000 unités, dont 60.000 en HLM, soit un sixième du total, qui abritent un habitant sur cinq. Selon la Ligue des droits de l'homme, 25.000 logements (7%) sont vides, dont 2.000 environ en HLM, mais ceux-ci ne sont pas habitables en l'état : situés dans les quartiers nord -très populaires- ils font l'objet de travaux importants.

D'après le service logement de la ville et les principaux organismes HLM, il existerait entre 10 et 11.000 ménages demandeurs de logements sociaux : parmi ceux-ci, 25 à 30% sont dans des situations sociales et financières critiques. Comme 15% seulement des demandeurs obtiennent un logement chaque année, les files d'attente s'allongent et les Marseillais sont obligés de se rabattre sur le parc privé. Les loyers des appartements de qualité ici sont plus bas que ceux des villes comparables, mais ce n'est pas le cas des petits logements inconfortables : on doit souvent payer 1.500 F par mois pour un deux pièces sans soleil, sans chauffage et en mauvais état.

• Valence

L'office HLM de Valence gère 5.200 logements sur les 16.000 logements sociaux HLM du département et loge 15.000 personnes, dont 45% des titulaires du RMI et 35% des chômeurs recensés sur la ville. A la fin de l'année, il accueillera en plus près de 400 étudiants.



niveau de 1982 : 338.000, mais c'est à peu près le chiffre retenu par le Plan pour répondre aux besoins (voir encadré).

Mais est-ce construire social ? Parmi ces mises en chantier, 56% étaient aidées financièrement par l'Etat en 1982... et 29% seulement en 1989. Comme soutien au logement social, il y a mieux, et Louis Besson, ministre délégué chargé du Logement a dû se défendre vivement, le 17 juin, toujours, mais à Marseille, devant le congrès des responsables HLM : "Vous avez raison de dire qu'effectivement la reprise de la construction par le secteur libre a été réussie. Nous ne pouvons que nous en féliciter... Mais vous savez qu'il n'aurait pas été possible, budgétairement, de continuer des années avec le secteur social comme seul soutien de la construction neuve... L'Etat avait besoin, en quelque sorte, de reprendre son souffle et il a donc accompagné la reprise du secteur libre."

Résultat : un boom de la construction privée, avec son cortège de spéculation, qui s'est conjugué avec l'effondrement de l'accession sociale à la propriété : 95.000 PAP (plans d'accession à la propriété) en 1985, 48.000 en 1989 (voir encadré). "La baisse a été trop forte", concède Louis Besson. "Certes, on a fait prendre trop de risques aux emprunteurs, à une certaine époque, avec la progressivité des remboursements, mais le retour du balancier est allé trop loin".

Dans tous les domaines, à un nombre de PAP divisé par trois en dix ans, est venue s'ajouter l'obligation toute nouvelle d'un apport personnel représentant 10% du montant total des prêts PAP. Appliquée immédiatement et brutalement, la mesure a fait fuir les candidats qui, soit se sont tournés vers des prêts conventionnés avec un risque accru et des taux forts, soit ont renforcé les rangs des demandeurs d'un locatif social qui se restreignait. Le volume des PLA mis en chantier est passé de 65.000 en 1985 à 50.000 en 1989, provoquant une réplique très dure de Roger Juillot. "Ces difficultés déjà lourdes sont aggravées par des retards très importants dans la programmation et des alimentations en crédits insuffisantes : veut-on démontrer, après avoir vainement tenté de tuer le PAP, que le PAP est un produit financier qui ne fonctionne pas ? Ce n'est pas notre sentiment, je le sais. Mais n'est-ce pas ce que les décisions, dites techniques, entraînent comme conséquence ?"

Revoir les mécanismes traditionnels

Bref, dans un contexte de forte hausse des prix de l'immobilier dans les principales villes, on a fait moins de logements sociaux... et on a diminué le nombre de personnes qui pouvaient y avoir accès. Aujourd'hui, les plafonds de ressources pour avoir droit à un PAP ou un PLA sont si bas qu'ils ne concernent que 40% des ménages sans enfant, 38% des ménages avec un enfant et 50% avec deux enfants.

"Les ménages moyens ont de moins en moins la possibilité de bénéficier d'un logement social et ceux qui y résident sont de plus en plus paupérisés. Plus d'un tiers de la population logée dans les 3,2 millions d'appartements HLM a des revenus inférieurs au SMIC : dans certaines régions, la proportion atteint la moitié. 72% ont un revenu inférieur à un SMIC et demi. 40% ont des ressources précaires. Les HLM logent le tiers des bénéficiaires du RMI, le tiers également des familles monoparentales. Les résidants d'HLM, pouvant difficilement accéder à la propriété, restent. Les logements sont donc de moins en moins vacants et ne peuvent être attribués à ceux qui en attendent un.



En juillet 1989, pour la première fois depuis cinq ans, toutefois, l'actualisation des aides à la personne, et de l'APL locative en particulier, s'est faite en conservant leur pouvoir d'achat ; ces aides jouent un rôle important pour de très nombreux ménages mais une enquête récente, très fouillée, du CREDOC, dans le Val-de-Marne, vient de montrer qu'une part importante des personnes à bas revenus sont exclues de ces prestations logement : il s'agit de 34% des foyers ayant moins de 40% du SMIC par unité de consommation, et 25% de ceux ayant entre 40 et 60% du SMIC par UC. Sur les 23.500 familles pauvres avec enfants du département, près de la moitié ne reçoit aucune aide. "La contradiction entre la sophistication du système d'allocation-logement et ses résultats décevants en matière d'aide aux plus pauvres est surprenante, alors que les conditions de logement jouent un rôle primordial à la fois comme facteur de pauvreté et comme facteur de réinsertion", note de Gilles de La Gorce, l'auteur du rapport. Et le CREDOC d'enfoncer le clou, en parlant de "procédure à bout de souffle" : dans chaque département, les manques se comptabilisent en dizaines de milliers, les propositions de relogements par centaines seulement. "Faute de logements adaptés à la population, les bailleurs ont une forte tendance à adapter les populations à leur offre de logements disponibles". Les procédures d'attribution s'appuient sur deux critères : le niveau de ressources et la non-appartenance à un "groupe à risque".

En matière de logement, dure est la leçon : les mécanismes traditionnels sont mis en échec.

Monique Grima

	1979	1982	1985	1989
PLA	60	64	65	50
PAP	146	127	95	48
Total aidé	206	191	158	98
Total mis en chantier	430	344	296	338
% aidé / total	48	56	53	29

◀ Source OPHLM

(1) PLA : prêts locatifs aidés qui permettent, grâce aux sommes du livret A de la Caisse d'épargne, de financer des logements sociaux au loyer particulièrement bas.

Logement et exclusion sociale

D'après une enquête très fouillée du CREDOC sur le Val-de-Marne, les personnes qui ont des difficultés de logement particulièrement aiguës correspondent à trois profils.

- Les personnes seules : elles n'ont pas de parc adapté avec de faibles loyers. Actuellement, ces logements sont, soit insalubres, soit très peu nombreux dans les HLM. Pour les plus jeunes, chômeurs ou travailleurs précaires, les seules solutions sont l'hébergement gratuit chez quelqu'un ou l'habitat collectif.
- Les familles monoparentales dont la difficulté est principalement financière. Le système de prestation actuel ne leur assure pas de revenu garanti stable.
- Les familles nombreuses, souvent étrangères. Leurs difficultés financières sont importantes mais la pénurie de grands logements, surtout dans la région parisienne, est encore plus dramatique.

Là où est la vie



Eau, énergie, propreté, bâtiment-travaux publics, communication, santé, loisirs... dans chacun de ces domaines, le Groupe Générale des Eaux met en œuvre et gère des services collectifs qui lui sont confiés le plus souvent par les communes. Il participe activement au développement de la ville et à l'amélioration de l'environnement. Il adapte la souplesse du secteur privé à l'exigence du service public.

GROUPE GENERALE DES EAUX

L A P A S S I O N D·U S E R V I C E

Fondation Jean-Jaurès

Syndicat de la magistrature : la fronde des juges

Une justice profondément en crise et qui n'arrive plus à communiquer avec le citoyen. C'est l'analyse qui a conduit le Syndicat de la magistrature à lancer une grève, assez bien suivie, la semaine dernière. Attendu au tournant du budget, le gouvernement parviendra-t-il à apaiser le malaise ? Jean-Claude Nicot, le nouveau président d'un Syndicat de la magistrature qui a connu récemment bien des turbulences, critique et propose.



▲ *Jean-Claude Nicot*

Le Syndicat de la magistrature a lancé avec un certain succès un mot d'ordre de grève. Malgré les mises en garde de la Chancellerie qui a souligné son caractère illégal. Quels en étaient les motifs et les objectifs ?

Nous avons appelé à la grève pour poser la question de la place de la justice en France. L'institution judiciaire est garante des libertés dans un Etat démocratique. Si l'on veut qu'elle remplisse sa mission, qu'on lui en donne les moyens ! D'abord budgétaires : l'équipement bureautique est très pauvre, nous manquons cruellement de magistrats, de greffiers, d'éducateurs de justice. On ne peut faire face à la demande des justiciables, remédier à tous les défauts dont souffre la justice - son excessive lenteur au premier chef - sans d'abord augmenter les effectifs et revaloriser les fonctions : un greffier perçoit aujourd'hui environ 6.000 F, c'est absolument intolérable ! Des moyens aussi pour que tous les citoyens aient accès à la justice. Par le biais de l'aide légale, pour que les moins fortunés puissent être défendus correctement sans que les avocats en fassent les frais. Tout aussi importante est la relation avec le politique. Si vous me demandez si j'ai jamais subi des pressions, je vous dirai non, comme la majorité des magistrats. Il n'empêche qu'organiquement l'indépendance n'existe pas, puisque la nomination et le déroulement de carrière sont aux mains de l'exécutif.

Dans son dernier livre, Daniel Soulez-Larivière écrit : "Chacun sait que, sur un plan purement logique, la justice ne peut être indépendante du pouvoir politique car, si elle pouvait s'imposer à celui-ci, elle deviendrait à son tour ce pouvoir politique".

N'y a-t-il pas chez vous cette tentation ?

Il est hors de question que l'institution judiciaire ne soit pas légitimée par le politique. La justice est l'un des rouages de l'Etat. La clef de voûte du système démocratique, c'est la représentation populaire. Il n'en reste pas moins vrai qu'actuellement nous ne sommes pas à l'abri de l'influence des hommes politiques. On nous dit que le président de la République n'a jamais pris de décision arbitraire, qu'il n'a jamais modifié l'ordre de présentation des magistrats du siège que lui présente le Conseil supérieur de la magistrature. Mais il n'est pas bon que l'organe dont dépend l'indépendance de l'institution soit l'objet de suspicion. Nous préférerions un CSM pluraliste, qui comprenne des élus des magistrats, des représentants du Parlement et des personnalités marquantes désignées éventuellement même par le président de la République.

Vous avez été suivis dans votre mouvement par l'USM (Union syndicale des magistrats, modérée) et l'APM (Association professionnelle des magistrats, classée à droite) avec lesquelles vous avez eu de grands différends dans le passé. Un de vos anciens dirigeants voit dans tout cela "un poujadisme judiciaire"...

Je ne suis pas sûr que l'USM et l'APM aient les mêmes conceptions de la justice. Nous avons réagi ensemble sur les manques les plus criants. Mais l'APM veut un pouvoir judiciaire qui soit une machine de guerre contre le pouvoir et, plus précisément, contre ce gouvernement-là, qui est à gauche. Et il ne suffit pas de changer le CSM pour avoir une magistrature indépendante. Les chefs de juridiction devraient être choisis de manière beaucoup plus démocratique. Nous n'avons pas de projets arrêtés mais on pourrait s'inspirer par exemple de l'Université où les présidents sont élus par les professeurs.

A quoi attribuez-vous la frustration que l'on devine chez les magistrats ? A un sentiment de dévalorisation, de dépossession, à l'amnistie ?

Au lieu de donner du pouvoir à l'institution qui devrait arbitrer entre les intérêts en présence, on crée à chaque fois un organisme ad hoc. C'est une illustration de plus que la justice n'est pas vraiment considérée comme le lieu d'arbitrage et de protection des libertés individuelles que lui assigne pourtant la Constitution. La loi d'amnistie a aussi probablement joué un rôle dans le ras-le-bol des juges : elle est apparue comme une manifestation excessive de l'influence du politique. Sur le principe de la loi, après tout, à partir du moment où l'on met en place un système de financement des partis, que l'on tire un trait sur le passé, on peut comprendre, on l'a déjà fait en d'autres occasions. Mais on ne peut pas non plus reprocher au juge de faire la relation avec les infractions que relativise la loi d'amnistie.

Propos recueillis par Bernard Chaouat

Izieu : souvenons-nous



L'Association du musée mémorial de la maison d'Izieu prend l'initiative de la commémoration de la déportation des 44 enfants juifs réfugiés dans cette maison. Envoyés en Allemagne par Klaus Barbie et ses hommes, ils furent ensuite extérminés dans les camps nazis.

L'Association s'est d'abord portée acquéreur du bâtiment pour la somme de 2,5 millions de francs. Cette somme devrait être réunie pour la fin juin, la souscription, aidée par les appels de Guy Bedos, a très bien rendu.

Il s'agit maintenant de constituer et d'équiper le mémorial de manière moderne et attractive afin de montrer aux prochaines générations ce que fut la barbarie des nazis. Il ne faut pas laisser la place à ceux qui mettent en doute l'extermination. Il faut en parler, faire parler, et rendre ce dernier hommage aux victimes.

Les besoins d'équipement sont évalués par les responsables de l'Association à plus de 3 millions de francs. La mobilisation de tous est donc encore nécessaire. Le Parti a décidé de répondre à cette souscription. Les socialistes peuvent participer individuellement. Les chèques sont à établir à l'ordre de "l'Association du musée mémorial d'Izieu", et l'envoyer à Michel Guittin, trésorier de l'Association, 3, boulevard John-Kennedy BP 07010018 Bourg-en-Bresse cedex.

"REGARDE CHERIE,



Avec les vacances vont se reconstituer ces bandes de touristes bardés d'appareils photo, croulant sous le poids de sacs dignes de sportifs à l'entraînement. Oubliant pour un temps scoliose et sciatique, l'homo focus part à la chasse à l'image. C'est généralement un homme, surtout s'il est cadre, nous apprend l'INSEE, dans un rapport de décembre 1989. En effet, curieusement, alors que les jeunes filles photographient plus volontiers que les garçons, et les femmes célibataires que leurs homologues masculins, les pères deviennent photographes officiels de la famille dès que l'enfant paraît.

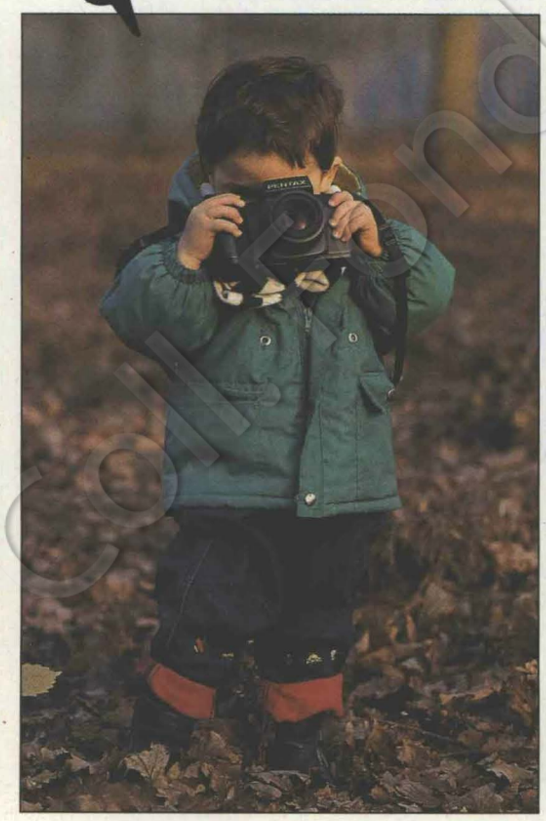
L'appareil photographique fait aujourd'hui partie de l'équipement de loisir de presque tous les ménages, juste après la télévision. Ainsi, 70% des familles possèdent au moins un appareil de prise de vues, ce qui constitue un parc impressionnant allant de l'antique boîte à savon, cadeau de communion, aux reflex les plus sophistiqués. Un tiers des foyers se servent exclusivement des "pockets", merveilles qui, hâtivement utilisés, produisent des séries de cathédrales amputées de leur flèche, de Mont Saint-Michel réduit à l'impact d'une mouche, de cirque de Gavarnie écrasé dans des formats inadaptés.

Depuis peu est apparu l'appareil jetable, paradoxal gadget éphémère, destiné à immortaliser l'instant. Enfoui dans quelque poche avec le "kleenex" et le briquet non rechargeable, il ne peut satisfaire que de très occasionnels photographes.

Le polaroïd est considéré comme un appareil complémentaire, son développement instantané répondant à des utilisations particulières : nu amateur un peu honteux, repérage ou test d'éclairage pour quelques authentiques amateurs.

Le reflex est tout simplement le nec plus ultra.

Le support choisi est également révélateur du niveau de pratique et de l'appartenance sociale.



La diapositive, souvent à prétention artistique, est le support favori des amateurs les mieux équipés, et dont la pratique est la plus suivie. On ne s'étonnera pas que cela corresponde aux ménages les plus aisés et les plus diplômés.

L'usage exclusif du papier couleur semble, en revanche, être le fait de photographes plus occasionnels, moins avertis, appartenant à des couches plus populaires.

Le noir et blanc a ses adeptes, membres des photo-clubs, amoureux des contre-jours. Pour eux, la photo n'est pas un "art moyen". Rêvant à la lumière de Doisneau, ils se considèrent comme des créatifs. Ils déclinent jusqu'à la nausée les thèmes des concours : olivier torturé sur ciel tourmenté, réverbère inversé dans une flaque d'eau.

Ils n'ont que mépris pour la gondole vénitienne un peu bougée, le menhir breton légèrement voilé et le halo un peu trop rouge des bougies d'anniversaire.

Portraits de photographes

Le goût de la photographie est très lié à l'âge. Ce loisir concerne à plus de 80% les foyers de 30 à 50 ans. Si la photographie n'est pas à proprement parler une pratique quotidienne, elle est devenue habituelle. Les grandes cérémonies familiales, les départs à l'armée, la kermesse de l'école ou le 14 Juillet ont cessé d'être les temps forts, souvent les seuls, du mitraillage.

Les vacances sont certainement la période la plus propice à la production photographique. C'est l'époque des retrouvailles familiales, cadrées trop serrées, des panoramiques sous-exposés, des couchers de soleil carrément brûlés, des vues de parkings aux pieds de châteaux snobés, des silhouettes incertaines qu'on ne sait plus vraiment identifier, quand, après plusieurs mois d'abandon, on se décide enfin à faire développer la pellicule oubliée.

La majorité des photographes prend une centaine de clichés par an, soit 3 ou 4 pellicules, seule une minorité d'accros "passe" plus de 10 rouleaux.

La présence d'enfants dans une famille porte au maximum le taux de pratique. La première naissance, en particulier, donne lieu à une surproduction : le profil de la future mère, l'anneau saturnien du test de grossesse, le visage chiffonné du nouveau-né, la première dent, le premier pas, la première bosse, tout est prétexte à clichés.

Passé 6 ans, l'enfant intéresse moins son amateur de papa, qui se pique alors parfois, surtout dans les milieux aisés urbains, de compositions plus artistiques.

Si les écarts de pratique entre les classes sociales s'estompent régulièrement depuis une vingtaine d'années, ils restent néanmoins sensibles selon les niveaux d'études et de revenus. C'est ainsi qu'on trouve peu d'amateurs acharnés dans le monde ouvrier ou rural.

Tu veux ma photo ?

L'envoi de photos à des proches recouvre la pratique photographique. Le coût des retirages pour les milieux les plus modestes, ou la nécessité de compenser un éloignement géographique, influent cependant sur ces usages. Plus des trois quarts des ménages photographes distribuent complaisamment les images de leur progéniture, surtout aux grands-parents, heureux de cet ersatz censé combler la distanciation des relations tribales.

Plus de la moitié des fanas de la diapo imposent leurs souvenirs de vacances à des voisins et amis durant des séances fastidieuses lourdement commentées.

Mais l'épreuve papier raisonnablement réussie reste la préférée pour la décoration murale du logement et le sous-verre du bureau. Ces expositions familiales concernent près de la

J'AI DES PELLICULES"

moitié des foyers ; proportion variant peu selon les milieux sociaux. Le sujet est, évidemment, l'enfant.

En réalité, la vénérable photo, un peu figée, prise par un professionnel, marquant un grand événement familial, a pratiquement disparu des buffets et des télés. Elle ne hante plus qu'un logement sur six, exclusivement dans les milieux populaires. Il y a fort à parier que le développement de l'usage du caméscope sera prochainement fatal à sa fonction ostentatoire.

Plus des trois quarts des ménages possèdent un album photos. Cette proportion approche les 90% pour les foyers ayant des enfants. Les individus isolés sont tout de même 60% à relier leurs souvenirs.

Négatifs ou réfractaires ?

Mais quelle est donc cette population exceptionnelle qui déclare tout à la fois ne posséder aucun album et n'avoir jamais fait la moindre photo, à l'heure où la technique et la relative modicité des coûts démocratisent ce loisir ?

Ces non-photographes, qui ignoreront toujours la joie du cadrage, l'anxiété de l'attente, la déconvenue ou le plaisir du résultat et s'interdisent cet extraordinaire pouvoir de l'arrêt du temps qu'est la faculté de saisir l'instant, l'éclairage, le regard, la vie, sont un peu plus de deux millions et demi de ménages.

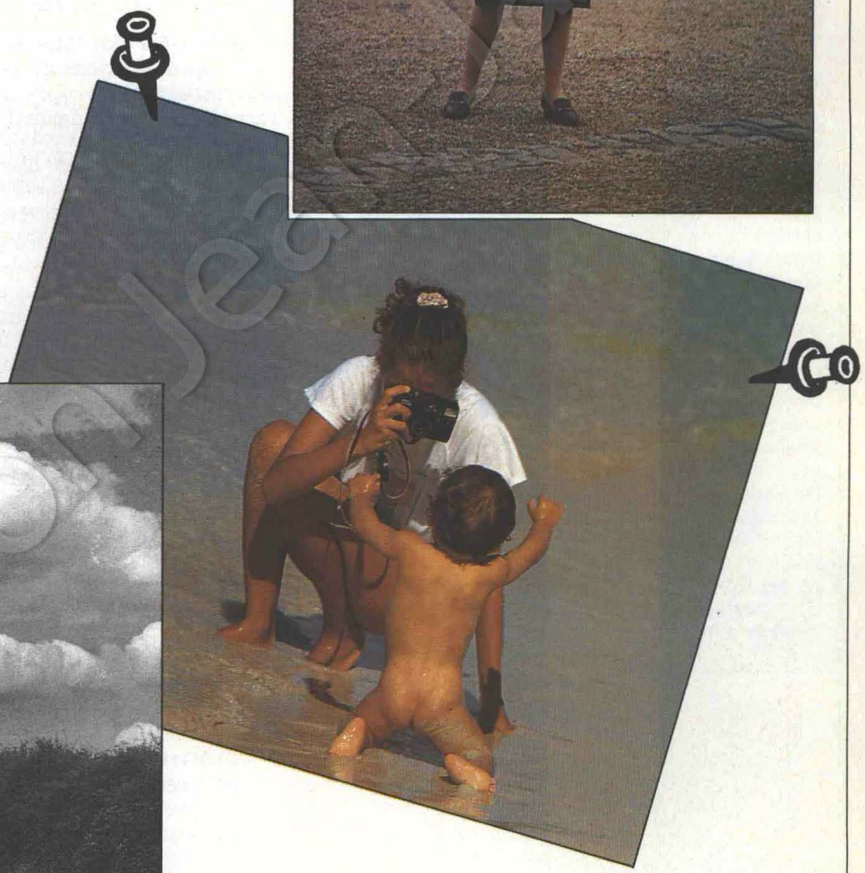
La moitié a 65 ans ou plus ; quatre sur cinq n'ont que le certificat d'études, les trois quarts gagnent moins que le SMIC, beaucoup vivent dans une commune rurale, ce qui n'est, à l'évidence, pas une révélation.

Les vacances vont être à nouveau l'occasion d'immortaliser sur papier glacé les chaleurs de l'été. La rédaction sera heureuse de publier, à la rentrée, la photo la plus redoutablement estivale. A vos objectifs !

Françoise Lorrain

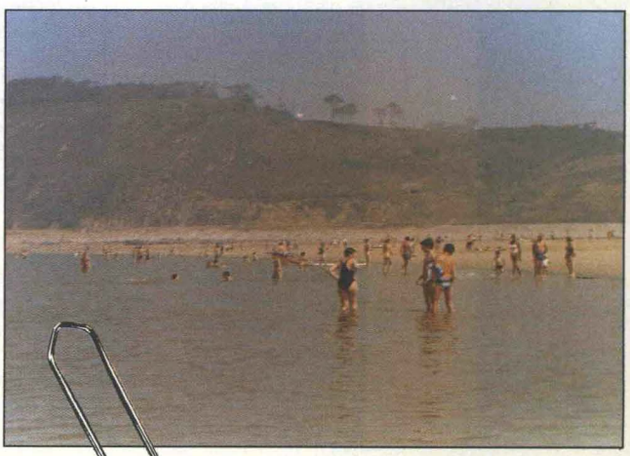






◀ *Robert Doisneau : "Le ruban de la mariée" (St Sauvant -Vienne, 1951)*

Ah, retrouver la lumière de Doisneau ! ▼



Bibliothèque Jean Jaurès

ALGERIE

La démocratie algérienne à la croisée des chemins

Le succès du Front islamique du salut, aux élections locales du 12 juin, a été aussi spectaculaire qu'inattendu. En Algérie même, dans les autres pays du Maghreb et en France, on a généralement été pris de court par le résultat des urnes et les perspectives possibles qu'il ouvre. Entretien avec Georges Morin, responsable pour le PS des relations avec l'Algérie.

"Vendredi". La nouvelle victoire des islamistes en Algérie a quelque peu assommé beaucoup d'Algériens et d'amis de l'Algérie. Comment l'avez-vous ressentie ?

Georges Morin. Je crois d'abord que cela a été pour beaucoup une grosse surprise ! Nombre d'observateurs, dont j'étais, avaient cru que la vague islamiste, qui enflait jusqu'alors sans discontinuer, avait connu son point d'orgue avec la marche du FIS sur la présidence. Le succès des trois autres marches, très nettement anti-islamistes, organisées successivement par les démocrates, le FLN et le FFS, semblait montrer que les adversaires du FIS osaient relever la tête. Je m'étais donc hasardé à prédire que chacun des trois camps : FLN, islamistes et démocrates, capterait un tiers environ de l'électorat. Or, si le FLN a bien récolté 35% des suffrages, le FIS a fait 20 points de plus (55%), et tous les autres 10% à peine. Cela rend humble !

Il y a donc eu raz de marée islamiste ?

Oui et non ! Oui, parce que la primauté des islamistes est incontestable. Il serait stupide de la nier. Non, parce que les choses ne sont jamais aussi simples. Il faut d'abord rappeler que 35 à 40% des Algériens ne sont pas allés voter. Cet abstentionnisme est dû à plusieurs facteurs : la "pêche à la ligne", bien sûr, comme partout, mais aussi le rejet concomitant d'un FLN discrédité et d'un FIS qui fait peur. Or, il étaient seuls à se présenter dans la plupart des communes. Enfin, les consignes de boycott du scrutin données par Aït Ahmed et Ben Bella.

Justement, que pensez-vous de ces consignes ?

Je crois profondément qu'il s'agit d'une erreur politique. Et je le dis parce que j'ai entendu un très grand nombre d'amis Algériens, très divisés sur les appréciations à porter sur ces élections, mais qui étaient tous très sévères envers cette attitude, et notamment envers celui qui l'a le plus fortement préconisée, Hocine Aït Ahmed. Pourquoi l'a-t-il fait ? Il a expliqué qu'il y avait trois raisons à cela. Une raison pratique d'abord : le peu de temps laissé aux nouveaux partis légalisés depuis l'automne 1989 pour s'organiser et trouver les milliers de candidats nécessaires. Deuxième raison : il ne s'agissait "que" d'élections locales (les conseils municipaux et les conseils départementaux). On ne touchait donc pas à l'essentiel, au pouvoir central, alors que l'urgence du processus de démocratisation exige l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale. Troisième raison enfin : le pouvoir central allait truquer les élections et il était donc vain de participer à une mascarade électorale. La première raison me paraît seule solide. Pour le reste, l'immense portée psychologique du score islamiste montre, qu'au-delà de la désignation d'élus locaux, c'est bien l'influence nationale de chaque formation qui allait être ainsi mesurée. Quant au déroulement des élections, chacun sait maintenant qu'il n'a pas donné lieu à manipulation de la part du pouvoir.

Les raisons du boycott apparaissent donc aujourd'hui comme peu solides. Mais ce sont surtout les conséquences qui en sont lourdes. Le phénomène le plus important de ces élections a été en effet le rejet du FLN, le parti unique auquel on fait porter aujourd'hui toutes les responsabilités. Pour manifester ce rejet, pas d'autre choix que de ne pas voter ou de voter pour le FIS, dont les listes étaient souvent seules présentes avec celles du FLN. C'est exactement le vote protestataire que l'on a connu en France avec le PC, et que l'on connaît aujourd'hui aujourd'hui avec le Front national. Un vote protestataire auquel on se livre d'autant plus facilement qu'il ne s'agit pas d'élections nationales : les élus locaux n'ont en effet jusqu'ici en Algérie d'autre pouvoir qu'un pouvoir de représentation. La division des démocrates et l'absence de certains d'entre eux conduit à gonfler un peu plus l'électorat du FIS.

Voulez-vous dire que tous les électeurs du FIS ne sont pas nécessairement des adeptes du fondamentalisme islamique ?

Bien entendu ! Comme les électeurs français de l'autre "Front", le "nôtre", le Front national, ne sont pas tous des adeptes du racisme et du fascisme ! Il y a parmi ces électeurs des extrémistes convaincus. Mais il y a aussi parmi eux de braves gens, qui sont avant tout des croyants. Aussi, des gens qui ont soif de justice sociale et de propreté dans la vie politique. Et enfin, des électeurs qui ont voulu marquer brutalement leur rejet du système ancien.

Mais je suis persuadé que si les démocrates et les progressistes avaient su former un front uni, ils auraient pu présenter des candidats dans beaucoup plus de communes et offert ainsi un autre choix aux Algériens.

Qui rangez-vous parmi ces "démocrates et progressistes" ?

On en trouve, il faut le dire, au sein du FLN, et même dans la mouvance islamiste. Mais ils sont principalement incarnés par le FFS, le RCD, le PAGS (communistes), le PSD (centristes) et la Ligue des droits de l'homme.

Le vrai problème, en fait, se situe dans la concurrence sauvage que se livrent les deux premiers, le FFS et le RCD, issus tous deux du mouvement berbériste de Grande Kabylie. Le RCD est né du "printemps kabyle" de 1980, et il a peu à peu étendu son influence à d'autres régions d'Algérie. Or, ses militants étaient tous d'anciens fidèles d'Aït Ahmed, lorsque celui-ci combattait Ben Bella, au début de l'indépendance. Des fidèles qui se sont émancipés. Et lorsque Aït Ahmed est rentré d'exil en décembre 1989, il n'ont pas voulu se remettre sous sa houlette, et ça a été le drame ! On sait bien qu'en politique, notamment, plus les gens sont proches et plus les combats sont féroces ! Mais cette concurrence affaiblit les deux partenaires et nuit à l'ensemble du camp démocrate. Sauront-ils la surmonter ? C'est l'une des clefs du devenir de l'Algérie.



Pour l'Iran

A la suite du séisme qui a fait des dizaines de milliers de victimes en Iran, Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, lance un appel pressant à tous les socialistes : militants, responsables et élus, afin de venir en aide le plus rapidement possible aux populations sinistrées.
Veuillez adresser tous vos dons à la Fondation Jean-Jaurès/Solidarités internationales (mention Iran), CCP n° 19 08 909 G - Paris, 12, cité Malesherbes 75009 Paris.

Que pensez-vous d'Aït Ahmed ?

J'ai un profond respect pour cet homme courageux, ouvert et intelligent. Son nationalisme de la première heure, la fermeté de ses convictions et le fait qu'il n'ait pas participé aux turpitudes du pouvoir depuis l'indépendance, lui donnent un charisme exceptionnel. Il est sûrement l'un de ceux qui peuvent le mieux redonner confiance dans l'avenir à tous les Algériens. Mais il ne le fera que s'il apparaît comme un facteur d'union et non de division.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Il va se déterminer rapidement. Le FIS exige la dissolution de l'Assemblée nationale et des législatives. Il espère ainsi "transformer son essai" et parvenir légalement au pouvoir. Il parle même de "cohabiter", alors, avec le président Chadli ! Mais on peut plutôt imaginer qu'il monopolisera aussitôt l'ensemble du pouvoir. Car, derrière les paroles rassurantes de son leader, le cheikh Abassi Madani, il y a la réalité de l'idéologie islamiste, qui rejette la démocratie, "invention de l'Occident", et prône l'instauration d'un pouvoir d'essence religieuse qui n'acceptera plus alors aucune mise en cause.

C'est une course contre la montre. Le président Chadli est très affaibli. Le FLN, divisé en au moins quatre tendances, traumatisé par son échec, court à l'éclatement. Les forces démocrates sont divisées. Selon la manière dont les uns et les autres concourront ou non à la recomposition de formations politiques cohérentes, ils auront une chance d'incarner un recours. On ne peut vraiment hasarder aucun pronostic !

Que pensez-vous des réactions enregistrées en France ?

Elles ont toutes en commun d'être marquées par l'inquiétude. Pour les amis de l'Algérie, au-delà du respect affiché pour le libre choix d'un peuple qui nous est si proche, c'est la crainte de le voir sombrer dans un système obscurantiste. Mais attention aussi à ne pas sombrer dans le catastrophisme ! Les jeux sont ouverts, même si la situation est difficile, et il ne faut surtout pas couper les ponts ! L'Algérie a soif de développement économique, de justice sociale et de démocratie politique. Nous devons être à ses côtés dans ce combat. Quand se décidera-t-on à mettre en œuvre, au profit du Maghreb, le même élan de solidarité qu'envers l'Europe de l'Est ?

Mais quelle tristesse de voir d'autres réactions ! C'est M. Giscard d'Estaing qui n'y voit qu'une justification à sa réprobation du "droit de vote aux étrangers" ! C'est M. Chirac qui continue à voguer de contradiction en contradiction : après une première réaction intelligente ("Nous devons, plus que jamais, aider l'Algérie à s'en sortir"), le voici, au micro d'une radio périphérique, reprenant presque mot à mot les propos de Le Pen sur le refus d'une nouvelle immigration "tentée par nos avantages sociaux" et sur le danger de l'intégrisme chez les Algériens de France !

Quelles en sont les conséquences pour la société française ?

Tout le monde ne parle que de cette nouvelle vague d'immigration ! Il est vrai que le départ et l'exil risquent de tenter les élites algériennes, effrayées par la perspective d'une république islamique. Mais, pour l'instant, beaucoup songent surtout à résister. Si, par malheur, les pessimistes avaient raison, qui ne voit que la France, loin de recevoir alors un nouveau prolétariat, bénéficierait d'un apport d'élites francophones, médecins, ingénieurs, enseignants, limité en nombre mais ô combien enrichissant ? Ce serait une émigration de cerveaux, dont on sait qu'elle bénéficie toujours au pays d'accueil ! Et c'est alors l'Algérie qu'il faudrait plaindre, et sûrement pas la France !

Quant aux communautés algériennes de France, ce n'est pas la victoire des islamistes en Algérie qui en ferait des soldats du nouveau pouvoir ! L'islamisme, comme toutes les idéologies d'exclusion, se développe essentiellement sur un terreau de misère économique, sociale et culturelle. Et c'est là que l'on retrouve, plus que jamais, la nécessité de réussir notre politique d'intégration. D'innombrables Maghrébins de France sont d'ores et déjà parfaitement intégrés à ce pays. Le vrai combat, c'est dans les 400 quartiers dégradés de France qu'il se livre d'abord. Mettons-y les moyens et continuons à y traquer, avec tous ceux qui y vivent, la misère et tout son cortège de handicaps : logements insuffisants, insalubres, manque d'équipements collectifs, délinquance, chômage, échec scolaire. Et n'oublions pas de combattre aussi sur un deuxième front, celui de la dignité individuelle et collective des Maghrébins. Gouvernement, parti, fonctionnaires, élus locaux, journalistes, enseignants, c'est par notre action quotidienne pour défendre cette dignité que nous gagnerons aussi la bataille de l'intégration. Si nous échouons, alors oui, mais alors seulement, nous pourrons avoir peur du développement concomitant du Front national et du Front islamique !

L'Andalousie garde la rose au poing

Samedi 23 juin, les électeurs andalous renouvelaient leur Parlement régional. Les sondages donnaient le PSOE gagnant, avec plusieurs cornes d'avance. Personne n'y croyait. Socialistes, conservateurs, communistes, régionalistes, ont croisé les doigts jusqu'au dernier moment. A la demi-surprise générale, Manuel Chavès, tête de liste socialiste, a porté l'estocade décisive. 61 sièges sur 109, et 49,5% des suffrages. Le PSOE fait mieux qu'en 1986.

"Et pourtant, ils m'ont tout changé"

"Y es que me han kambiado los tiempos", chante en version locale le groupe de flamenco Ketama. Le climat est resté cotonneux de bout en bout. Côté décor, l'Andalousie a dépassé la gourmandise des amateurs avertis. Terre de contraste comme jamais, l'Andalousie a déboussolé. Il a tellement plu qu'il a fallu interrompre les corridas à Séville. La peste équine a bouleversé les traditions. On est venu à pied au Rocio pour le pélerinage et à Jerez... pour la fête du cheval. Et la chanteuse Rocio Jurado souffre des disques... lombaires.

La campagne électorale a suivi le rythme du temps. Comme en 1986, il y avait, dans les "chiqueros" (loges des taureaux), socialistes, conservateurs, communistes et régionalistes. Mais les têtes de file ont été changées. Les "meetings" n'ont pas fait recette. Il est vrai que tout le monde pensait à "l'affaire". Juan Guerra, frère du vice-Premier ministre, est soupçonné de trafic d'influence. Sa silhouette rondelette et sa barbe fournie ont fait les choux gras des carnavals, en masques et chansonnettes acides. L'opposition a pensé que cela suffirait.

Les résultats

	1982	1986	1990
PSOE	52,6%	46,5%	49,5%
PC	8,5%	17,6%	12,6%
PA	5,4%	5,8%	10,7%
PP	17%	23,4%	22,1%
Centre	13%	3,2%	1,1%
Abst.	*34%*	*29,3%*	*45%*

(PA : régionalistes ; PP : conservateurs)

Objectif 92

Les électeurs en ont jugé autrement. Sans doute ont-ils peu ou prou été sensibles à la critique de moralité. L'abstention est exceptionnellement élevée. Les régionalistes du Parti andalou, avec un bon candidat, ont doublé leur capital. Mais, pour sanctionner le PSOE, l'opposition manquait de la crédibilité nécessaire. Le Parti populaire est toujours en quête d'équilibre. Il traîne le poids d'accusations précises concernant son financement. Le PC, englué dans ses contradictions et celles de ses alliés, a dû gérer l'héritage incommode du stalinisme. "Mieux vaut, a sans doute jugé l'électeur, un tiens que deux tu l'auras." Avec les socialistes, l'Andalousie est aux commandes de l'Espagne. Les principaux responsables, aux sommets de l'Etat, à commencer par le Premier ministre, Felipe Gonzalez, sont Andalous. Tiers monde de l'Europe, avec l'exposition universelle de 1992, elle bénéficie d'un rattrapage accéléré : TGV, autoroutes, équipements. Tout cela a pesé dans l'isoloir.

Le 23 mai 1982, à l'occasion des premières régionales andalouses, les socialistes entamaient leur "reconquête" de l'Espagne. Le résultat du 23 juin, à quelques mois d'importantes élections locales, est de bon augure. Il y a, bien sûr, l'abstention. Certes, il faisait très beau le jour du vote, c'est la première fois que l'on votait un samedi, et c'était la troisième fois que l'on passait aux urnes en quelques mois.

Mais derrière l'abstention montante, sensible ici comme en France, il y a aussi les "incertitudes (...) d'une époque de transition." C'est à cela que le PSOE s'est attelé, en lançant, il y a quatre ans, son "programme 2000" et, en mars dernier, une revue, "Le Socialisme du futur" (1). Pour que l'Andalousie aujourd'hui, et demain l'Espagne, gardent la rose au poing.

Jean-Jacques Kourliandsky

(1) Voir "Vendredi" n° 12 du 24 mars 1989 et "NRS" du mois de mai 1989.

Une nouvelle revue : "Le Socialisme du futur"

Au moment où le communisme s'effondre et où le socialisme démocratique cherche à renouveler son identité sans faire fi de ses racines culturelles et historiques, le débat d'idées et la réflexion doivent plus que jamais redevenir florissants.

En outre, ils doivent prendre toute leur dimension dans un cadre international. C'est pourquoi, à l'initiative de la Fondation espagnole Sistema, est née une revue de débat politique, "Le Socialisme du futur", éditée en sept langues.



Aux comités de direction et de rédaction siègent notamment Michel Rocard, Pierre Guidoni, Jean-Pierre Cot, Régis Debray, Laurent Fabius, Pierre Joxe aux côtés de responsables socialistes et communistes européens.

Au sommaire du premier numéro, qui vient de paraître, on trouve entre autres des articles de Mikhaïl Gorbatchev, Willy Brandt, Alfonso Guerra, vice-secrétaire fédéral du PSOE et vice-président du gouvernement espagnol, Oskar Lafontaine, vice-président du SPD.

Cette revue de débat politique devrait rapidement devenir trimestrielle.

On peut se procurer l'édition française dirigée par Pierre Guidoni, au 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris, tél. 45 55 88 46.

LA LECON DES ELECTIONS BULGARES

Y a-t-il une spécificité balkanique ?

Les derniers résultats électoraux en Bulgarie, la victoire des communistes, ont conduit des experts réunis à Vienne à affirmer le retour, dans son acception péjorative, d'une "spécificité" balkanique : on assisterait à la constitution d'un "Mezzogiorno" politique de l'Europe de l'Est.

La Roumanie, la Bulgarie, ont connu les régimes les plus durs des pays membres du CAEM, l'Albanie continue à rendre hommage à Staline, tandis que la Ligue communiste serbe est devenue le bastion des dogmatiques en Yougoslavie. Ces mêmes Etats, face aux bouleversements qu'a provoqués la perestroïka, semblent à la traîne du processus de démocratisation. Le Front de salut national fait de moins en moins illusion sur sa véritable nature. Il hérite largement des structures et des pratiques staliniennes du Parti communiste roumain : il a profité de la "légitimité" que lui ont donnée des élections "libres" pour organiser la terreur dans Bucarest contre tous les jeunes manifestants qui osaient encore contester le régime. Il y a désormais, dans les prisons roumaines, plus d'opposants à Iliescu que d'anciens responsables du régime Ceausescu. En Bulgarie, Jivkov est devenu le bouc émissaire de toutes les erreurs du Parti communiste. Ce parti, très réticent jusqu'au mois de novembre 1989 à toute réforme, tente par un changement de nom - il est devenu le Parti socialiste - de faire l'économie d'une transformation en profondeur. Les 47% de voix obtenues par ce parti souligne le poids du conditionnement et la vigueur apparente des structures communistes dans le pays. Dans la république de Serbie, en Yougoslavie, la Ligue des communistes jouit encore d'une certaine popularité autour de son chef charismatique, Milosevic : il a su asseoir la légitimité des communistes en réveillant le nationalisme et en jouant sur les sentiments anti-albanais d'une partie de la population. La Ligue des communistes contrôle très largement les médias, refuse d'envisager pour l'immédiat des élections pluralistes et n'a pas hésité à recourir aux forces de l'ordre avec violence pour disperser une importante manifestation pacifique de l'opposition. L'Albanie tente une certaine ouverture mais évite soigneusement les conséquences d'une réelle perestroïka.



▲ *En Roumanie, le Front de salut national refuse de reconnaître qu'il est l'héritier direct du Parti communiste.*

La diversité des évolutions

Ce constat des difficultés que rencontre la démocratisation dans l'espace balkanique conduit à l'aggravation des conflits entre les nationalités dominantes et les minorités : la minorité hongroise en Transylvanie, la minorité turque en Bulgarie, la minorité albanaise en Serbie.

La force des anciens partis communistes dans cette région ne doit pas conduire à sous-estimer des "dynamiques" politiques très contrastées. Ces symétries ne doivent pas pour autant masquer la diversité des évolutions.

La Roumanie connaît une situation tout à fait spécifique. Face à un parti, le Front de salut national, qui refuse de reconnaître qu'il est l'héritier direct du Parti communiste, l'opposition reste incapable d'affirmer sa crédibilité, partagée entre la terreur et la tentation de la soumission. Le Front semble prêt à accorder quelques parcelles de pouvoir aux partis historiques, un scénario qui évoque la satellisation de l'opposition par les partis communistes des démocraties populaires dans les années 40 !

En Bulgarie, le Premier ministre communiste, Loukanov, l'a reconnu lui-même : la coalition d'opposition, l'UFD, dirigée par le philosophe Zelio Zelev a effectué un travail remarquable. En quelques mois, alors que, pendant des décennies, seuls quelques dissidents osaient résister à l'ordre imposé par le Parti communiste, l'UFD a réussi à mobiliser les populations des villes, la jeunesse et l'intelligentsia. L'UFD a réuni près d'un million de manifestants à la veille du premier tour, elle a obtenu près de 70% des voix à Sofia et a réussi à obtenir plus de 36% des voix des électeurs, le groupement de tous les partis non communistes ayant permis à l'opposition d'être majoritaire en voix au second tour.

En Serbie, la récente manifestation organisée par les nouveaux partis qui ne sont pas reconnus officiellement a mis fin au mythe d'un peuple serbe uni autour de son "chef", Milosevic, image soigneusement propagée par la presse du Parti. La nouvelle étiquette des communistes serbes qui deviennent eux aussi "socialistes" traduit bien des inquiétudes face à d'éventuelles élections libres dont les résultats ne leur seraient pas forcément favorables.

En Albanie, les velléités de réformes de Ramiz Allia, l'ouverture au monde extérieur, traduisent une tentative de canaliser les volontés de changement de plus en plus perceptibles : depuis longtemps, déjà, les Albanais peuvent capter les radios étrangères et les jeunes de moins de 26 ans, qui constituent 60% de la population, expriment de plus en plus ouvertement l'exaspération que suscite ce régime. N'oublions pas qu'une population albanaise presque équivalente à celle de l'Albanie vit au Kosovo, dans la province serbe de Yougoslavie : dotée d'une importante intelligentsia et d'une grande université, cette population albanaise pourrait fournir les cadres nouveaux qui feront cruellement défaut à l'Albanie proprement dite.

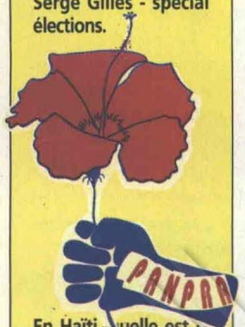
La péninsule balkanique est à la croisée des chemins. Les divers Etats qui la composent peuvent s'engager plus avant vers la démocratisation, condition indispensable pour que s'ouvrent à ces peuples les portes de l'Europe mais peuvent aussi devenir les victimes d'un processus que certains qualifient de "syndrome roumain" : les anciens partis communistes jouant sur leurs forces encore réelles et les archaïsmes des sociétés, comme les rivalités nationales, afin de conserver à tout prix le pouvoir. Pour éviter ce processus, la cohérence et la vigueur des oppositions joueront un rôle déterminant.

Luc Levy



Urgent Elections-Haïti

20 machines à écrire (mécaniques)
200.000 allumettes
10.000 briquets
10.000 casquettes
10.000 badges
Des affiches, des tracts
Trois jeeps
Vingt porte-voix
Une émission radio par semaine
... ce n'est pas un poème de Prévert, mais une liste de besoins et un appel urgent.
Plus de quatre ans après la chute de Duvallier, des élections générales se tiendront enfin en Haïti le 23 septembre.
Notre parti frère, le PANPRA, est bien implanté dans le pays. Mais Haïti est pauvre, ses antennes locales manquent de tout et le matériel de propagande coûte cher.
Pour votre contribution financière ou matérielle, adressez-vous au secrétariat international du PS (campagne Haïti). Chèques à l'ordre de Serge Gilles - spécial élections.

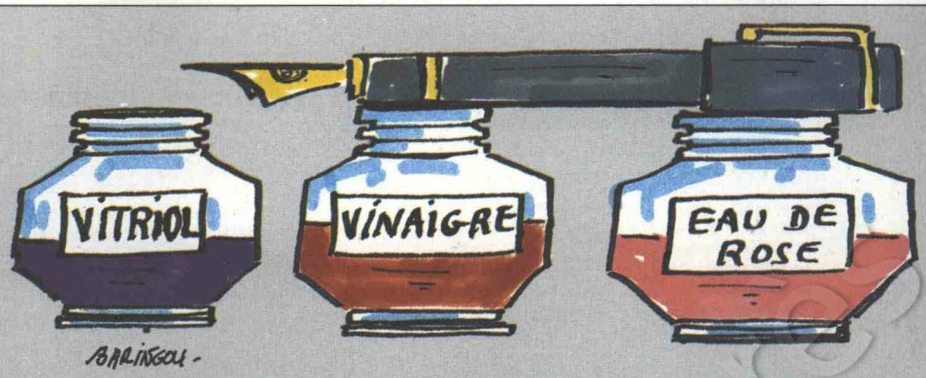


En Haïti, quelle est la situation politique et les perspectives de l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès ?
Le Parti socialiste et la coordination en France du PANPRA vous invitent à rencontrer Serge Gilles, coordonnateur général du PANPRA, jeudi 5 juillet à 19 h, salle Marie-Thérèse Eyquem, 10, rue de Solferino 75007 Paris. La réunion sera présidée par Pierre Guidoni.

Fonds Jean-Jaurès

COURRIER

Education, santé, salaires... Dans tous les aspects de la vie quotidienne, des dysfonctionnements apparaissent. Vous les repérez, les analysez... Le débat d'idées n'est pas loin.



Lettre à mes amis du PS : les raisons de mon désarroi

Depuis près de huit ans, les socialistes sont au pouvoir. Cela représente un laps de temps suffisant pour concrétiser, au moins en partie, les aspirations des Français qui les ont élus.

Il faut reconnaître que des résultats non négligeables ont été acquis : l'inflation a été muselée, le franc stabilisé, la croissance industrielle relancée. Des mesures sociales ont été adoptées en faveur des plus démunis (Revenu minimum d'insertion) et pour démocratiser les entreprises (lois Auroux), les budgets de l'enseignement et de la formation professionnelle ont nettement progressé...

Mais ces résultats sont loin de combler l'espérance profonde des gens de gauche qui attendaient une transformation plus évidente de notre société et se sentent maintenant frustrés.

Le taux de chômage n'a pratiquement pas régressé : 8% en 1981 ; 11% en 1987 ; 10,5% en 1989. La précarité de l'emploi est érigée en système de régulation économique. C'est un leurre de faire croire que la formation professionnelle permettra à tous les travailleurs manuels de retrouver des emplois dans les secteurs de pointe. Sans une mise en cause du libéralisme et de ses excès, nous allons inexorablement vers une société duale, où une tie de la population est condamnée à vivre privée d'emploi et l'autre partie à travailler à des rythmes forcenés.

Les inégalités de fortune et de salaires se sont aggravées. Une étude du CERC montre que le rapport entre les 10% des salaires les plus élevés et les 10% des salaires les plus bas s'accroît régulièrement : 3,09 en 1984 ; 3,20 en 1987... Certains travailleurs touchent moins que le SMIC. Quant aux gens qui vivent du capital, leurs profits s'envolent : l'époque des rentiers est revenue. Les temps sont florissants pour les spéculateurs de l'immobilier et les boursicoteurs.

La réforme de notre fiscalité se fait attendre. A revenu égal, un rentier paye actuellement 3 fois moins d'impôts qu'un cadre salarié. On espérait un relèvement des impôts sur les grandes fortunes, sur les revenus du capital, sur les droits de succession, sur les plus-values mobilières. Le seul progrès enregistré est un abaissement de certains taux de TVA. Dans ces conditions, la lutte contre les injustices sociales risque de demeurer longtemps un vain mot.

Les entreprises publiques sont menacées : les privatisations opérées par la droite au cours des deux ans de son retour au pouvoir n'ont pas été effacées. La plupart des grosses banques privatisées, comme la Société Générale, échappent au contrôle de l'Etat. Les noyaux durs créés par Chirac et Balladur sont restés en place dans beaucoup de cas. Le domaine des entreprises publiques est en continuelle diminution. Après Renault, où va s'arrêter le flux des privatisations ?

Les lois d'amnistie ont un effet désastreux. Il ne faut pas oublier que le courant populaire qui a porté François Mitterrand à la tête de l'Etat en 1981 était provoqué en partie par réaction aux abus des copains et des coquins gaullistes. Or, de ce point de vue, les successeurs n'ont pas montré plus de rigueur, d'où un écœurement général et vis-à-vis de toute la classe politique, écœurement exploité par Le Pen.

Rien n'a été fait pour améliorer la qualité de nos médias et les soustraire à l'appétit des pouvoirs d'argent. La télévision a atteint un degré de nullité qu'on ne pouvait imaginer : publicité, jeux stupides et séries débiles écrasent la création culturelle. L'information est souvent tronquée, déformée. Pour concurrencer les antennes privées, A2 et FR3 s'abaissent à leur niveau. Elles ne jouent plus leur rôle de service public. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel se révèle inefficace. La nomination d'un président commun aux deux chaînes publiques n'a servi à rien.

En ce qui concerne la défense de l'environnement, rien ne distingue vraiment l'action socialiste de celle des partis de droite. En particulier dans le domaine de l'énergie nucléaire, où nos installations actuelles sont surdimensionnées sans que le problème des déchets radioactifs ne soit résolu, le gouvernement actuel n'a fixé aucune position.

A tout cela, il faut ajouter un manque de clarté et de fermeté regrettable dans la défense de la laïcité, dans la réglementation de l'immigration et dans la lutte contre l'emploi clandestin.

C'est le triomphe de la trilogie "puissance-réussite-argent" au détriment de nos valeurs socialistes. Je ne vois pas ce qui différencie l'action de Michel Rocard de celle qu'aurait pu avoir à sa place Raymond Barre ou un autre homme de centre droit.

Mais je pensais qu'à l'occasion du congrès de Rennes, un sursaut des militants obligerait les dirigeants du PS à modifier leur politique. Je m'attendais à ce que les courants de gauche voient leur influence se renforcer. Or, c'est l'inverse qui s'est passé.

De quoi ont peur certains de nos responsables socialistes pour oublier à ce point leur idéal et leurs principes ? De perdre le pouvoir ? Je pense qu'il vaut mieux perdre le pouvoir que perdre son âme et qu'en poursuivant sa politique actuelle, le PS est en train de perdre les deux, car le centre droit continuera de voter à droite et les électeurs de gauche, désorientés, s'abstiendront de plus en plus.

René Cottin - (64) Bizanos

Les enseignants du collège Jules-Vallès, de La Ricamarie (Loire), ne comprennent plus. Depuis 12 ans, leur établissement fonctionne selon un projet global, dans l'esprit de la loi d'orientation de l'Education : au travers d'une structure de tutorat, ce projet permet un suivi individualisé des élèves, une aide méthodologique, un travail de fond sur l'orientation. De plus, les enseignants établissent par discipline des progressions communes et gèrent les classes de façon souple en fonction de leurs objectifs, des besoins et des intérêts des élèves.

Ils le font, depuis 12 ans, grâce à 3 h de concertation hebdomadaire, intégrées dans leur temps de service sous la forme de 1 h 30 de décharge.

Au moment où les textes officiels devraient permettre la reconnaissance de leur travail, les enseignants apprennent qu'ils auront au mieux 10 h supplémentaires à se partager en 1990/91. Que devient la cohérence du projet dans de telles conditions ?

Monsieur l'inspecteur d'académie déclare le projet trop ambitieux au regard des moyens dont il dispose.

Soit, mais alors peut-on croire à la volonté gouvernementale de faire évoluer le rôle des enseignants, d'encourager le travail en équipe, de donner aux établissements l'autonomie nécessaire à la mise en place d'un projet d'établissement adapté à la population scolaire qu'il accueille ?

Tel est l'enjeu de la lutte qu'ont entreprise les enseignants de La Ricamarie, au-delà du poste et demi qu'ils réclament...

Pour l'équipe enseignante,
D. Bazet-Simoni, professeur agrégé



Il ne faut pas omettre une inégalité de taille : le sexisme au travail.

Contrairement aux idées préconçues, le travail à caractère professionnel des femmes n'est pas un phénomène nouveau. Les femmes ont toujours travaillé. Elles représentaient, en 1906 comme en 1975, un tiers de la population active, soit 38%, avec, je vous l'accorde, des temps de fluctuation (hausses ou régressions) entre ces deux dates lors des crises économiques (crise économique du textile, guerres mondiales 14-18, 39-45).

- Périodes de crise où l'on renvoie les femmes au foyer.
- Périodes de guerre où les femmes remplacent les hommes.

Bref, les femmes ont toujours constitué, au cours des décennies, une réserve de travail à bon marché, très souple, où l'on puise au gré des nécessités économiques.

Bien qu'elles aient depuis 1968 franchi certaines étapes pour leur émancipation et soient de plus en plus nombreuses à travailler, la persistance des inégalités de salaire est à déplorer.

Voici, pour chacune des catégories professionnelles, le handicap moyen en % des rémunérations féminines :

- cadre administratif supérieur, 33%
- ingénieur, 22%
- cadre moyen, 26%
- employée, 21%
- contremaîtresse, 16%
- ouvrière qualifiée, 24%
- ouvrière spécialisée, 23%
- manœuvre, 18%

C'est un chapitre qui n'a pas été abordé : une femme, à qualification égale, dispose pourtant du même potentiel à s'affranchir avec succès d'une tâche demandée par son employeur. Pourquoi un homme disposerait-il d'un traitement plus élevé qu'une femme pour l'accomplissement de cette même tâche ?

Cela dit, à l'heure de la révision des grilles de salaires proposée par M. Mitterrand, il me paraît d'actualité, là-aussi, d'aborder ce sujet pour une uniformisation des rémunérations hommes/femmes.

Nathalie Boutin
(13) Aix-en-Provence

Un article s'intéressant à la désectorisation scolaire ("Vendredi" n° 58) nous indiquait que ce processus représentait, à terme, un danger car il donnait une entière liberté aux élèves les plus brillants de se diriger vers les établissements les plus prestigieux. Il me semble que ce jugement soit hâtif et mérite quelques remarques.

Primo : ce n'est pas une tare d'être un bon élève et il peut apparaître légitime de souhaiter travailler dans un établissement qui développe au mieux ses potentialités.

Secundo : penser que mélanger des élèves de niveaux différents permet de relever celui des moins bons ne correspond pas à la réalité. En effet, on a pu constater que non seulement les écarts se maintenaient, mais s'accroissaient, car les parents qui ont les moyens, intellectuels ou financiers interviennent pour combler le déficit scolaire. Quoi de pire que l'inégalité se creusant au sein d'une même classe ?

Tertio : au Parti socialiste, nous sommes tous d'accord pour affirmer que la lutte pour la réduction des inégalités doit commencer dès l'école. Pour cela, il faut une véritable politique de lutte contre l'échec scolaire destinée aux enfants en difficulté. Celle-ci coûte plus cher, est plus longue mais plus réaliste qu'un pari sur l'illusion du nivellement.

L'égalité à l'école, principe de valeur républicaine, n'est pas synonyme d'égalitarisme. Donnons aux enfants une instruction identique, certes, mais adaptée à leur rythme et à leur potentiel qui, eux, sont différents. L'école à la carte, en quelque sorte !

Pierre Hulin - 13400 Aubagne

Vendredi

BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer à : "Vendredi"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom.....Prénom.....
Adresse : N°.....Bât/Esc :.....
Rue :.....
.....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....
.....

Ci-joint paiement pour : |__| abonnements à 200F =.....
|__| abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

Ortograf : ça se complik !

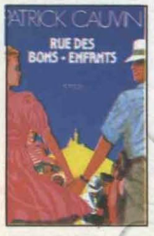
Chapeau bas, écrivez **crument** comme il vous **plait**, vous ne serez pas des **traitres** à l'orthographe. On l'**époussète**, mais elle **interpelle** encore.
Les noms composés d'un verbe et d'un nom prendront le pluriel en finale seulement si le nom composé est lui-même au pluriel : un **vide-ordure** (proposé par les écolos pour maîtriser la pollution... une à la fois !) ; un **tire-fesse** (ceux qui en ont deux comme tout le monde monteront à pied).
Les noms étrangers formeront leur pluriel avec un s prononcé : des **matchs** (en période de "mondiale" - c'est du français, ça ?- le pluriel prononcé s'imposait). Exception : **boss** et non bosss (seuls les serpents auraient pu le prononcer).
La tendance à la soudure sera généralisée : **triquemadame**... (mais non, mais non ! c'est une plante). Mais... **s'entraimer extraconjugalement**... (c'est conseillé par l'Académie, ça ne peut pas faire de mal !)
Bref, du **blabla** en perspective. Et si, au bout du compte, c'était **kifkif** ?

Georges Rodenbach : "Bruges-la-Morte"



Une vie d'écrivain d'une extrême brièveté, comme tant d'artistes à la fin du siècle dernier. Belge, Rodenbach était d'une famille gantoise, et c'est à travers les silhouettes et les paysages flamands qu'il trouva les thèmes de ses recueils de poésie, qui firent de lui le premier en date des poètes symbolistes.
Mais Rodenbach, c'est surtout "Bruges-la-Morte", opportunément réédité aujourd'hui. Un roman voilé, ouaté et délicat ; dur aussi. Une équation mystérieuse, bâtie sur l'analogie entre une ville d'où la mer s'est retirée et une femme, disparue. Une atmosphère de fatalité que la brume, le calme des canaux et les alignements de maisons belles et impénétrables, atténue à peine. "Le" roman symboliste.
Actes-Sud, 176 p., 33 F.

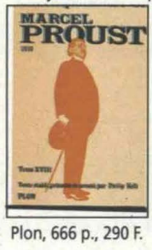
Patrick Cauvin : "Rue des Bons Enfants"



Marseille de 1922 à 1944 : une histoire relue à la lumière de la rencontre romantique de deux enfants de la ville. Au rythme du port, des fêtes, des traditions comme aux bruits de la guerre, cette chronique rondement menée et très attachante fait vivre folklore et pittoresque comme émotions et coups de théâtre.
Une belle fresque qui pourrait servir de départ à un feuilleton télé réussi pour redonner à Marseille poésie et souffle.
Albin Michel, 372 p., 98 F.

Proust : "Correspondance" (1919)

Reprenons le voyage aux côtés de Marcel Proust. Année après année, Philippe Kolb -dont on ne dira jamais assez la valeur de son entreprise- donne un nouveau volume de la correspondance de Proust. Nous voici au tome 18, tout entier consacré aux lettres reçues et écrites par Proust en 1919.
1919, c'est l'année du Goncourt que Marcel Proust reçoit pour "A l'ombre des jeunes filles en fleurs". C'est le succès reconnu. C'est aussi la maladie qui s'installe. Mais 1919 c'est, davantage encore, deux nouveaux traits de caractère qui apparaissent. En premier lieu, Proust prend de l'assurance et un peu confiance en lui-même. Il répond, vivement, aux critiques reçues alors que -précédemment- il ne leur opposait que le silence. Et puis, une certaine urgence se fait jour. Peu à peu, Proust parle, écrit dans la fébrilité : plus nerveux, plus incisif. Il ne reste plus que deux ans avant la visite à l'exposition Vermeer et trois ans avant la fin.



Plon, 666 p., 290 F.

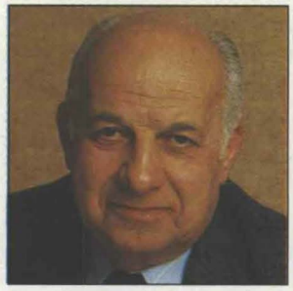
Pierre Sipriot : "Ce fabuleux XIXe siècle"



Peu d'époques ont été aussi controversées que le XIXe siècle. Une période de fureurs, de modifications, de transition difficilement réductible à un unique aspect : révolution industrielle, révolution des peuples, révolution des idées, etc.
Dans ce grand album, Pierre Sipriot a choisi un seul thème : le XIXe siècle et les inventeurs. Il est bien vrai que cette vague d'innovations a, de 1800 à 1900, transformé le monde dans à peu près tous les domaines. L'époque est travaillée par la science. La science est porteuse de progrès techniques, économiques et sociaux. Le savant conçoit, le technicien réalise, l'industriel fabrique et fleurissent les grandes expositions et naissent les grands magasins. Mais quid du progrès et du bonheur ? Très abondamment illustré.
Belfond, 292 P., 595 F.

BLOC - NOTES

Claude Estier



19 juin

Le jour même où il inaugure ses nouveaux locaux en présence de tout ce que Paris compte d'hommes politiques, de diplomates, de hauts fonctionnaires, d'écrivains, de journalistes, "Le Monde" consacre cinq pages à l'interview la plus dense que François Mitterrand ait donnée depuis longtemps. L'occasion pour le président de préciser sa pensée sur les grands problèmes de l'actualité parmi lesquels le débat sur l'immigration qui "part souvent sur des bases malsaines", la construction européenne qui doit s'accomoder de "plus de démocratie", Gorbatchev dont la réussite "serait dans l'intérêt de tous", les sanctions contre l'Afrique du Sud que "le moment n'est pas venu de lever", la lutte contre les inégalités qui nécessite "d'encadrer les lois du marché pour corriger les injustices". Dans tout ce long développement, la polémique n'apparaît qu'une fois : contre Jacques Chirac à qui Mitterrand ne pardonne pas de l'accuser d'avoir favorisé la montée de Le Pen (1). "La calomnie, dit-il, dévoile un terrible désarroi chez ceux qui s'y adonnent. Les mots pour eux n'ont plus de sens. Il ne leur reste que l'injure". Je trouve un peu courte la réplique de Chirac : "Il n'y a que la vérité qui blesse". Quelle vérité ?

20 juin

Un sondage de la Sofres nous apprend qu'une majorité de Français éprouve peu ou pas du tout de sympathie pour Jacques Chirac, 48% le considérant comme un homme du passé contre 35% seulement qui lui voient un avenir. 43% souhaitent qu'il ne se présente pas à la prochaine élection présidentielle, 38% étant d'un avis contraire. Certes, un sondage n'est qu'un sondage mais je ne suis pas sûr que celui-ci ait vraiment peiné... Charles Pasqua !

20 juin

Déjeuner au Sénat avec l'ambassadeur d'Algérie Smaïl Hamdani, que j'ai convié au nom du groupe d'amitié France-Algérie. Il analyse avec beaucoup de franchise les "erreurs de gestion" qui ont conduit au grave échec du FLN aux élections locales. Il ne dissimule pas son inquiétude devant la montée du Front islamique mais pense qu'il a atteint un niveau maximal et qu'il ne serait pas majoritaire face à une coalition de tous les démocrates. Je vois là un clin d'œil à Aït Ahmed pour qu'il cesse de ruminer le passé et trouve un modus vivendi avec le président Chadli.

22 juin

Georges Marchais tient toujours solidement l'appareil du PCF dont le comité central a largement approuvé le rapport fleuve verrouillant à l'avance la préparation du prochain congrès. Pourtant, au petit groupe de contestataires (Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Guy Hermier, Lucien Sève, Roger Montelli) s'est joint cette fois Jack Ralite, qui n'a pas été le moins critique sur le fonctionnement du Parti. Ce sont donc maintenant les quatre anciens ministres communistes de 1981 (Marcel Rigout s'est éloigné depuis longtemps) qui ont pris leurs distances par rapport à Marchais, ce qui ne doit rien au hasard. Mais le fait le plus significatif de ce comité central aura peut-être été l'intervention du rédacteur en chef de "L'Humanité", Claude Cabanes, de retour de Moscou, qui a présenté une description apocalyptique de la situation en URSS, insistant lourdement sur "le discrédit populaire à l'égard de Gorbatchev". Ces propos étant ceux d'un des affidés du secrétaire général, la question peut se poser de savoir si, tout en affirmant vouloir que se poursuive la perestroïka, la direction du PCF n'a pas déjà misé sur son échec.

23 juin

Pour la dernière "d'Apostrophes", Bernard Pivot a tiré hier soir un joli feu d'artifice avec un plateau de choix et quelques-unes des meilleures séquences des 724 émissions dont il nous a gratifiés pendant quinze ans. A la réflexion, il me semble que j'ai préféré ses tête-à-tête avec quelques vrais grands écrivains, Marguerite Yourcenar, Paul Léautaud, Albert Cohen, Marguerite Duras, etc, plutôt que ces soirées à plusieurs invités trop souvent teintées de parisianisme. Qu'on ne voie pas là une critique mais le souhait que Pivot, dont je comprends le ras-le-bol, revienne bientôt sur Antenne 2 avec son remarquable talent pour faire parler les autres.

(1) Accusation reprise dans "Le Figaro" par Thierry Pfister qui aura décidément gravi tous les degrés du reniement.

"Le Débat" a dix ans



Dix ans déjà que Pierre Nora lançait cette revue qui tient aujourd'hui une place nécessaire dans notre réflexion collective. Dix ans déjà : serait-ce que la décennie 80 a filé particulièrement vite, si riche qu'elle a été d'idées nouvelles, de comportements modifiés et d'événements imprévisibles, voire inimaginables ?
"Le Débat" a trois axes de réflexion : histoire, politique, société. Dans ce numéro anniversaire, plutôt que la recension de la décennie passée, "Le Débat" porte l'accent sur trois foyers principaux qui commandent notre avenir : "Les bouleversements en Europe centrale", "La démocratie en France" et "L'horizon 2000". Plusieurs dizaines de contributions de haut niveau donnent à ce numéro spécial le plus grand intérêt. Ne pas manquer.
Gallimard, 322 p., 110 F.

Mozart : "Divertimenti"



Einstein contestait que ces divertissements soient de Mozart, parce que, disait-il, le divertissement comporte deux menuets et qu'ici, il n'y en a pas. Quel dommage pour le grand savant qu'il n'ait pas entendu l'interprétation qu'en donne Ton Koopman à la tête de l'Amsterdam Baroque Orchestra ! Elle ne laisse aucun doute sur la paternité de l'œuvre et son esprit de système aurait rendu les armes. La clef de l'affaire est que Mozart n'avait que seize ans au moment où il écrivait ces pièces et que, tout simplement déjà, il était à la recherche de formes nouvelles.
Avec ses instruments anciens, Koopman aborde Mozart dans un respect total. Fidélité à la partition, à l'instrumentation, à l'esprit. Et on atteint au point d'équilibre depuis si longtemps recherché par les baroqueux de ne rien entacher de la grâce, de l'élégance ni du chant avec des instruments musicalement moins valorisants. Une pureté rugueuse.
Erato, 45471, 72' 06", env. 125 F.

"Les Trois Marie"



Entre les jeux de rôles d'aujourd'hui et les jeux liturgiques du début de ce millénaire, il n'y a pas d'autre différence que d'inspiration. Dans l'un et l'autre cas, les spectateurs rejoignent les acteurs dans une action, la remodèlent et la renouvellent à chaque fois.
A cette époque-là, il ne pouvait y avoir d'autre prétexte à un jeu musical que religieux. Le manuscrit retrouvé d'Origny-Sainte-Benoîte date du XIVe siècle. Les dames de l'abbaye royale chantent moitié en francien, moitié en latin, une musique tantôt savante, tantôt traditionnelle. Aujourd'hui, l'Ensemble Venance Fortunat reconstitue avec le plus grand bonheur -et après tant d'autres pages de haute époque- ce témoignage d'un art populaire au sens le plus fidèle.
SM, 121746, (51') env. 125 F.

d'en France



La Roche-sur-Yon : sexa, septua, octo, et nona-génaires au Conseil

Créer un conseil des sages, l'idée vient de Bretagne, de Saint-Coulitz, où le maire écoute ses anciens, comme dans les villages de son Afrique natale. L'idée fait école : la Roche-sur-Yon a son conseil des sages : 43 bonnes volontés, de 60 à 91 ans, bien décidées à participer à la vie de leur cité.

Anciens hauts fonctionnaires, enseignants, artisans, ils sont nombreux à s'interroger sur la façon d'utiliser leurs compétences accumulées et leur temps, désormais libre. "Je voudrais être utile, trouvez-moi quelque chose". "Aujourd'hui, les retraités sont dans des conditions physiques et psychiques bien meilleures qu'auparavant, constate Jean-Pierre Laurencin, coordinateur des commissions du conseil, ils sont moins fatigués... Après des vacances retraite bien méritées, pendant six mois à deux ans, le besoin de reconnaissance sociale s'exprime à nouveau, le besoin de participer, le besoin d'aider". "Plutôt que de donner une réponse artificielle à ce désir d'utilité collective, on a préféré créer une structure où les gens décident eux-mêmes, raconte Jaques Auxiette, le maire. Il s'agissait aussi d'inventer de nouvelles formes de citoyenneté : comment mobiliser au-delà des élections municipales ? Quel lien formel inventer où le citoyen puisse avoir une expression légitime sur les dossiers de la ville ? En créant le conseil des sages, j'ai sans doute transféré une frustration forte que je connaissais avant d'être élu, celle de ne pouvoir apporter ma part de vérité... J'ai toujours pensé que la gestion municipale était plus affaire de bon sens que de techniciens". Pari risqué ? Le conseil pourrait bien se transformer en contre-pouvoir. Jaloux de leur indépendance, les sages prennent leur rôle très au sérieux. "Certains se sentent investis d'une mission de service public essentielle, explique Jean-Louis Berlan, directeur du cabinet du maire. Ils multiplient les coups de téléphone, pour obtenir des informations ou simplement signaler un gros embouteillage".

En 1989, les 7.000 personnes de la Roche-sur-Yon âgées de plus de soixante ans, ont été sollicitées pour faire partie du conseil des sages. Près de 200 ont fait acte de candidature. Une commission composée du maire et de représentants de chaque groupe politique a retenu parmi eux, pour trois ans, les 43 élus et leurs suppléants, en recherchant une répartition équilibrée par profession, par quartier et par sensibilité politique. Ils travaillent au sein de six commissions permanentes (solidarité intergénérations, aménagement et urbanisme, animation urbaine, médiation conciliation, développement, intercommunalité) auxquelles participent aussi les candidats non retenus qui le désirent, soit une trentaine de personnes par commission. Trois fois par an, les sages se réunissent en séance plénière, présidée par le maire. Les commissions fixent elles-mêmes leur mode de fonctionnement. Elles peuvent auditionner toute personne dont elles souhaitent connaître le point de vue. Pour coordonner ce petit monde, une instance pilote réunit une fois par mois les présidents et rapporteurs de chaque commission.
Le conseil n'a pas de budget, il bénéficie seulement des services d'un agent technique municipal et d'une secrétaire. C'est un organe consultatif, il émet des avis sur les sujets qui lui sont soumis par les élus ou les services municipaux ou dont il s'est lui-même saisi. Il doit publier un rapport annuel sur ses activités.

Pourquoi devient-on "sage" ?

Pourquoi devient-on sage ? "Je suis native de La Roche, explique Gisèle Billet, 64 ans, j'aime ma ville. Je travaillais dans le secteur social et je veux continuer à aider les gens, à communiquer, et puis, quand on pense aux autres, on oublie ses ennuis personnels". Jacques Romain (66 ans) a été conseiller municipal jusqu'en 1983. Aujourd'hui à la retraite, il veut faire profiter la municipalité de ses atouts : "Le maire et les conseillers ne peuvent pas vivre dans la ville, les problèmes et les critiques leur échappent, notre rôle c'est aussi de rapporter les petits faits". Chacun a une idée de derrière la tête : Gisèle aimerait que la solidarité devienne reine dans les quartiers, que les relations entre générations soient plus fortes. Jacques estime que le cœur de la ville est triste : "Autrefois, on s'amusait... Je voudrais relancer un comité des fêtes, mais le bénévolat est de plus en plus rare et les moyens aussi", regrette-t-il en rêvant de revoir, à La Roche, une fête des fleurs.

Le plaisir de la discussion

Le 21 juin, le conseil des sages siège. Les sujets sont évoqués pèle-mêle : comment rendre convivial le geste administratif qui consiste à offrir un colis de Noël aux plus déshérités ? Comment aménager le site encore vierge de la Courtaisière ? Les propositions affluent : un club européen ? Soif d'échanges. Un parc urbain ? On fait l'inventaire des terrains possibles...

Au bout de six mois, l'institution tatônne encore, les sages sont impatients, ils cherchent leur voie : "Nous n'avons pas fait grand chose, déclare le rapporteur de la commission n°2, sinon nous réunir. C'est regrettable". "Dans la commission animation, les gens ont été un peu déçus, on leur a présenté des dossiers déjà en cours... Pour les fêtes de cette année, le responsable municipal nous a fait comprendre que tout était bouclé", confie un peu plus tard Jacques Romain. "Une des difficultés, explique Jean-Louis Berlan, tient à la diversité du conseil, certains sages ayant des préoccupations très terre-à-terre, d'autres ayant l'ambition de peser réellement sur les choix de la ville".

Pour démentir l'accusation d'appartenir à un conseil gadget, les sages devront trouver leur place, faire preuve à la fois de rigueur et d'imagination. Pour l'heure, ils goûtent avec une délectation certaine le plaisir retrouvé de la discussion, de la concertation, de la confrontation d'idées, du contact avec les autres. Aucun d'entre eux n'a fait marche arrière.

Maryline Trassard

PETITES ANNONCES - 100 F la ligne

6601. PS recherche pour son siège sténo-dactylographe, connaissance informatique (Macintosh), bonne orthographe, libre de suite. Envoyer CV au journal sous n° 6601.

6602. Le groupe des élus socialistes de la ville de Poitiers recrute pour son fonctionnement un(e) secrétaire auxiliaire. Capacité d'organisation, d'initiative et de rédaction souhaitée. Statut : rédacteur auxiliaire. Les candidatures avec curriculum vitae devront être adressées à M. le président du groupe des élus socialistes, Hôtel de ville 86021 Poitiers cedex.

6603. Ville d'Héricourt (Haute-Saône) - chef-lieu de canton - aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt - 10.000 habitants - recrute pour son CCAS, un attaché (1ère ou 2e classe) chargé de la direction. Mission : coordination des activités entreprises par la municipalité dans le domaine social. Profil : • expérience souhaitée dans un poste similaire ; • capacité de développer, en relation avec les partenaires concernés, les orientations de l'équipe municipale ; • connaissance de l'administration municipale vivement souhaitée. Les candidatures avec CV doivent être adressées à : Monsieur le maire de la ville d'Héricourt BP 55 - 70400 Héricourt. Renseignements auprès du secrétaire général, tél : 84 46 10 88. Candidature comprenant : • lettre de motivation • CV.

6604. Ville d'Héricourt (Haute-Saône) - chef-lieu de canton - aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt - 10.000 habitants - recrute un chargé de mission pour le développement économique. Mission : • recherche d'investisseurs ; • développement et promotion économique, relations avec les entreprises locales et régionales, appui technique aux initiatives (conseil et études) ; • études diverses à caractère économique ou financier ; • gestion et développement de la pépinière d'entreprises ; • promotion économique. Profil : • formation pluridisciplinaire à dominante économique appréciée ; • dynamisme et qualités relationnelles ; • connaissance du milieu des entreprises ; • expérience indispensable. Les candidatures avec CV doivent être adressées à Monsieur le maire de la ville d'Héricourt BP 55 - 70400 Héricourt. Renseignements auprès du secrétaire général, tél : 84 46 10 88. Conditions de recrutement : par mutation d'un attaché territorial ou contractuel.

6605. Mairie de Léognan (33) - 8.200 habitants recrute **un rédacteur ou un attaché titulaire** (spécialité urbanisme), **un technicien territorial** (responsable des services techniques) niveau général minimum : bac, **un agent de maîtrise** (bâtiment) niveau général minimum : BEPC. Adresser candidature et CV à Monsieur le maire de Léognan, mairie, 33850 Léognan.

6606. Urgent Notre collaborateur Jean-François Batellier, dessinateur à "Vendredi" cherche (pour août ou septembre) un 3-4 pièces à Paris pour lui et ses enfants. Si possible 5e, 6e, 13e ou 14e arrondissement, ou très proche banlieue sud. Max : 5.000 F charges comprises. Tél : 45 81 04 18 ou écrire 38, rue Cabanis 75014 Paris.

6607. JF formation universitaire (langues et civilisations orientales), 3 ans d'expérience en entreprise, trilingue : arabe, anglais, espagnol, réel sens du contact et facultés d'adaptation, cherche poste relations publiques, domaine indifférent. Tél : 45 85 20 05

SECURITE ROUTIERE

16 ANS : LE NOUVEL AGE DU VOLANT

LA CONDUITE ACCOMPAGNEE A 16 ANS, C'EST

- s'inscrire dans une auto-école agréée « CA » et suivre au minimum 20 heures de formation initiale ;
- prendre le volant dès 16 ans avec un (ou plusieurs) accompagnateur ;
- effectuer 3000 km minimum dans un délai de 1 à 2 ans ;
- être convié à deux rendez-vous pédagogiques pour évaluer ses progrès.

LA CONDUITE ACCOMPAGNEE A 16 ANS

PERMET :

• d'améliorer considérablement ses chances d'obtenir son permis dès le premier passage ;

• d'appréhender les conditions réelles de circulation ;

• de réaliser des économies importantes :
- sur les frais d'obtention du permis de conduire (grâce au taux de réussite élevé) ;
- sur l'assurance : abattement de 50 % de la surprime « jeune conducteur », la première année de conduite ; suppression de cette surprime la deuxième année si la responsabilité n'a été engagée dans aucun accident.



LA CONDUITE ACCOMPAGNEE A 16 ANS

MODE D'EMPLOI

• VOUS : vous avez 16 ans au moins et pas encore 17 ans, et, avec l'accord de vos parents, vous êtes prêts à vous engager à suivre les modalités du programme de la CA.

• VOTRE ACCOMPAGNATEUR : une (ou plusieurs) personne de 28 ans au moins, et possédant le permis depuis 3 ans minimum, s'engage à vous accompagner durant 3000 km environ, jusqu'à vos 18 ans, et à participer à l'un des rendez-vous pédagogiques. Il doit prévenir, au préalable son assureur.

• VOTRE AUTO-ECOLE, agréée CA, se chargera de votre formation initiale (minimum 20 heures, dont 15 de conduite) et évaluera vos progrès.

• VOTRE ASSUREUR, s'engage à ne pas modifier le contrat de base et vous consent des réductions lors de votre premier contrat d'assurance.

LA CONDUITE ACCOMPAGNEE A 16 ANS

C'EST LA SECURITE

La CA est un apprentissage anticipé de la conduite qui permet aux jeunes, dès 16 ans, d'assurer les responsabilités d'un véritable bon conducteur. Alors que la route est, actuellement, la principale cause de mortalité chez les 18-24 ans, la conduite accompagnée permet de réduire très fortement le risque d'accident au cours des premières années de conduite.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE LA MER
SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES TRANSPORTS ROUTIERS ET FLUVIAUX